Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170350
Centre d'intérêt: 34

Gaumond, Diane.

Relance 1973. 2 : abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1971-72 / Diane Gaumond, Daniel Monnier. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1974.
x, 145, 12 p. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.16)

Code: 28-1172.

Cote Dewey: 371.8'09714/G271r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Persévérance scolaire *Cheminement scolaire *Enquête sur les sortants *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Ce deuxième tome de Relance 1973 traite de l'abandon scolaire et de la poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1971-1972. Trois objectifs principaux: décrire la situation des diplômés du secteur général pour vérifier s'ils sont contrariés dans le choix de leurs études - quantifier statistiquement les abandons scolaires des deux niveaux - établir les circonstances et les causes responsables de ces abandons.

L'ensemble des diplômés du Secondaire V professionnel, tous les sortants de neuf écoles polyvalentes et tous les sortants du niveau collégial constituaient la population d'enquête. Au total, 12268 (83%) sortants du Secondaire V et 26023 (70%) sortants du collégial ont répondu au questionnaire (reproduit en annexe). Les données sont comparées selon le sexe et l'origine socio-économique. Les sortants sont subdivisés en trois groupes: étudiants (poursuivent leurs études), sortants attendus (diplômés du secteur professionnel, sortants inattendus.

Un sommaire des données recueillies est présenté à la fin de chaque chapitre. Il existe des différences importantes au niveau des circonstances de l'abandon des études au secondaire et au collégial de même que dans le processus d'accessibilité à des études supérieures. D'autre part, les jeunes connaissent un cheminement scolaire différent selon leur origine socio-économique et leur sexe: l'école n'est pas aussi démocratique que souhaité.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170350

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET EMPLOI

4-16

RELANCE 1973

TOME 2

Abandon ou poursuite des études
chez les étudiants sortants
des niveaux secondaire et collégial
pour l'année 1971-72

Diane Desmond
Daniel Monnier

Octobre 1974

28-1172

D. 7475/282

E D U Q 8170350

AVANT-PROPOS

Ce deuxième tome de "Relance 1973" constitue la dernière publication concernant l'analyse des données recueillies lors de l'enquête réalisée auprès des sortants du système scolaire durant les mois de janvier et février 1973. Il traite de l'abandon scolaire et de la poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1971-72.

Rappelons que le premier tome décrivait la situation des sortants face au marché du travail.

Le présent rapport comporte deux lacunes principales dont le lecteur devrait tenir compte. Premièrement, le calcul de taux d'abandon aux niveaux secondaire et collégial n'a pu être effectué avec suffisamment de sûreté pour que nous puissions en garantir la fiabilité. Deuxièmement, l'analyse des données pour le niveau secondaire repose sur huit écoles dont nous n'avons pu analyser la représentativité au plan socio-économique à cause de la non-disponibilité, à ce jour, des données

pertinentes du recensement fédéral de 1971 pour les territoires qu'elles desservent.

Enfin, nous devons remercier quelques personnes qui ont travaillé directement à la réalisation de la Relance 1973. Ce sont d'abord au niveau de la conception de l'opération les membres du "Comité de la relance" au niveau collégial, messieurs Henri-Paul Bordeleau du collège de Saint-Jérôme, Louis Gadbois du CADRE, Claude Gagnon du collège régional Saguenay Lac St-Jean, Raynald Guy du collège Edouard Montpetit et Georges Thibault du collège de Lévis. Nous voulons signaler aussi la collaboration très appréciée d'Hélène Trudelle pour le travail de dactylographie du présent rapport.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I

LISTE DES TABLEAUX .....

INTRODUCTION 1

PREMIER CHAPITRE: Analyse des clientèles touchées par la Relance 1973 7

PARTIE A: Calcul des taux d'abandons 11

1. Définition du terme "abandon" et mise en garde 11

2. Calcul des taux d'abandons au niveau secondaire 13

2.1. Selon les statistiques de l'enseignement 13

2.2. Selon les données recueillies lors de l'opération "relance 1973" 17

2.3. Limites des taux d'abandons obtenus.. 19

3. Calcul des taux d'abandons au niveau collégial 22

PARTIE B: Comparaison des différentes clientèles de la Relance 1973 selon l'origine socio-économique et le sexe 25

1. Comparaison des différentes clientèles au niveau secondaire 25

1.1. Comparaison selon l'origine socio-économique 27

1.2. Comparaison selon le sexe 31

2. Comparaison des différentes clientèles au niveau collégial 32

2.1. Comparaison selon l'origine socio-économique 33

2.2. Comparaison selon le sexe 38

PARTIE B: Analyse des clientèles de la Relance 1973 selon l'origine socio-économique et le sexe 42

DEUXIEME CHAPITRE: Analyse qualitative du phénomène de l'abandon scolaire 45

PARTIE A: Analyse de l'abandon scolaire au niveau secondaire 47

1. Circonstances d'abandon scolaire au niveau secondaire 48

2. Causes d'abandon scolaire au niveau secondaire 57

PARTIE B: Analyse de l'abandon scolaire au niveau collégial 65

1. Circonstances d'abandon au niveau collégial. 65

2. Causes d'abandon au niveau collégial 74

TROISIEME CHAPITRE: Les étudiants et la réalisation de leurs projets d'études 91

PARTIE A: Réalisation des projets d'études postsecondaires 93

1. Le type d'institution fréquentée 94

2. L'institution fréquentée correspond-elle à l'institution préférée 96

3. Démarches pour étudier et programme suivi .. 97

PARTIE B: Réalisation des projets d'études postcollégiales 111

1. Le type d'institution fréquenté 111

2. Les universités fréquentées par les diplômés du secteur général, niveau collégial 113

3. L'institution fréquentée est-elle l'institution préférée 115

4. Démarches pour étudier et programme suivi .. 116

CONCLUSION 139

ANNEXE, questionnaire de la relance 1974 147

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taux de sortie et nombre de sortants selon les degrés au niveau secondaire.

Tableau 2: Taux d'abandon dans huit écoles selon les données subjectives de la Relance 1973.

Tableau 3: Taux d'abandon pour l'année 1971-72 au niveau collégial selon les données de la relance 1973.

Tableau 4: Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire selon la scolarité (nombre d'années d'études) de leur père.

Tableau 5: Secteur d'études des diplômés du niveau secondaire selon la scolarité du père.

Tableau 6: Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire selon leur statut scolaire.

Tableau 7: Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire selon le revenu de leur père.

Tableau 8: Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire selon le sexe.

Tableau 9: La scolarité du père pour chacun des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau collégial.

Tableau 10: Répartition selon le statut scolaire, des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau collégial.

Tableau 11: La scolarité du père et le secteur d'études des répondants de la relance 1973 au niveau collégial.

Tableau 12: Revenu du père des trois sous-groupes de répondants de la relance 1973 au niveau collégial.

Tableau 13: Répartition, selon le sexe, des sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau collégial.

Tableau 14: Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon le sexe.

Tableau 15: Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon le statut scolaire.

Tableau 16: Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon le revenu du père.

Tableau 17: Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon la scolarité du père.

Tableau 18: Principale cause d'abandon au niveau secondaire selon le sexe.

Tableau 19: Principale cause d'abandon au niveau secondaire selon le revenu du père.

Tableau 20: Principale cause d'abandon au niveau secondaire selon la scolarité du père.

Tableau 21: Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon le sexe.

Tableau 22: Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon le statut scolaire.

Tableau 23: Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon le revenu du père.

Tableau 24: Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon la scolarité du père.

Tableau 25: Principale cause d'abandon au niveau collégial selon le sexe.

Tableau 26: Principale cause d'abandon au niveau collégial selon le statut scolaire.

Tableau 27: Principale cause d'abandon au niveau collégial selon le revenu du père.

Tableau 28: Principale cause d'abandon au niveau collégial selon la scolarité du père.

Tableau 29: Le type d'établissement scolaire fréquenté par les répondants de la relance au niveau secondaire (qui poursuivent des études) selon le statut scolaire.

Tableau 30: L'institution fréquentée correspond-elle à l'institution préférée selon le statut scolaire des répondants du niveau secondaire.

Tableau 31: Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire.

Tableau 32: Distribution des inscrits selon les domaines d'études collégiaux.

Tableau 33: Le type d'établissement scolaire fréquenté par les répondants de la relance au niveau collégial (qui poursuivent des études) selon le statut scolaire.

Tableau 34: Répartition des diplômés du général au collégial selon l'université qu'ils fréquentaient en 1972-73.

Tableau 35: L'institution fréquentée correspond-elle à l'institution préférée selon le statut scolaire des répondants de niveau collégial.

Tableau 36: Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial.

Tableau 37: Distribution des inscrits selon les domaines d'études universitaires.

Tableau 38: Liste des programmes universitaires les moins accueillants.

Tableau 39: Programme d'études universitaires dont les inscrits se différencient de la moyenne pour la catégorie des pères qui ont un revenu de $12,000 et plus.

Tableau 40: Comparaison des résultats entre les niveaux secondaire et collégial.

INTRODUCTION

Nous nous limitons ici à une brève introduction qui emprunte quelques extraits de Relance 1973, TOME I dans le but de rappeler au lecteur les principales coordonnées de l'Opération-Relance: présentation de l'opération, objectifs, clientèles touchées. Nous ajoutons aussi quelques corrections à apporter au TOME I et le plan du présent document.

Présentation de l'Opération-Relance

Nous reprenons, à titre de rappel, certaines informations contenues dans le tome I de Relance 73:

"La relance 1973 désigne l'enquête poursuivie au cours des mois de janvier et février 1973 auprès des sortants de l'enseignement collégial et de l'enseignement secondaire. Cette opération est une reprise, sur une plus grande échelle, des recherches effectuées par le CADRE à l'automne 1971 et par la direction générale de la planification en février 1972."

"Ces deux organismes ont conjugué leurs efforts pour réaliser la relance 1973 afin de

fournir aux principaux intéressés (le groupe "Education et Emploi" du ministère de l'Education, les Services de l'enseignement et les Services aux étudiants du MEQ, des cegep, des collèges privés et des commissions scolaires régionales) les renseignements nécessaires à l'organisation des études et à l'orientation des étudiants. En effet, il est de la plus haute importance que les responsables de l'organisation du système scolaire et les étudiants qui cherchent une orientation soient informés de ce qu'il advient des sortants des cegep, des collèges privés et des écoles secondaires" (1).

"Les objectifs de la relance 1973 (2)

1. Objectifs concernant les étudiants

   . Décrire la situation des diplômés du secteur général, au secondaire et au collégial, pour vérifier si ces diplômés sont contrariés dans le choix de leurs études.

---

(1) Relance 1973 TOME I, Documents "Education et Emploi" 4-14, D.G.P., MEQ, novembre 1974, pp. 1 et 2.

(2) Idem, pp. 2 et 3.

2. Objectifs concernant les abandons scolaires

. Quantifier statistiquement les abandons scolaires au secondaire et au collégial.

. Etablir les circonstances et les causes responsables de l'abandon des études.

3. Objectifs concernant les sortants (incluant diplômés et abandons) du système scolaire

. Décrire le processus d'intégration au marché du travail (historique) des sortants du système scolaire.

. Evaluer la situation du sortant sur le marché du travail:

objectivement (salaire, travail, chômage, correspondance de l'emploi aux études faites)

subjectivement (appréciation, par le répondant, de la formation scolaire reçue en fonction de sa situation de travail."

Le TOME I offrait une analyse en fonction de l'objectif 3. Dans le TOME II, nous procédons à la réalisation des objectifs 1 et 2.

Les clientèles touchées

Au secondaire

Le fichier de la relance 1973 au secondaire se composait de 1[illegible],242 informateurs. 67.4% d'entre eux étaient des diplômés du secteur professionnel; les autres provenaient de neuf (9) écoles-témoins. Ils étaient diplômés du secteur général ou non-diplômés des secteurs général et professionnel .

Le nombre de répondants à l'enquête s'est élevé à 12,268, soit un taux de réponse de 83%.

Au collégial

Le fichier de la relance 1973 au collégial contenait 26,023 individus sortant de 26 cegep et 19 collèges privés du Québec. 39.6% étaient issus du secteur professionnel. Le taux de réponse au collégial a été de 70%, soit 18,272 répondants sur 26,023 individus contactés.

Nous recommandons au lecteur de se référer au TOME I (introduction et annexe A) de même qu'au chapitre premier du présent rapport dans lesquels les clientèles de la relance 1973 sont analysées plus en détail.

Corrections au TOME I

A la page 13 du TOME I, nous écrivions: "Nous souhaitions toucher aussi les non-diplômés du secondaire professionnel long, mais une erreur commise au moment de la composition du fichier informatisé de la relance a exclu tous les non-diplômés de ce secteur".

Cette affirmation est inexacte. Les non-diplômés du secteur professionnel n'ont pas été exclus, ils étaient plutôt non identifiables. Au secondaire, nous avons donc des non-diplômés, mais nous ne savons pas à quel secteur d'études ils appartiennent (1). Il est donc possible de calculer des taux d'abandon puisque aucun sous-groupe de sortants n'a été éliminé du fichier.

Plan du document

La structure du présent document est la suivante:

Chapitre I: Analyse des clientèles touchées par la relance 1973 aux niveaux secondaire et collégial

- taux d'abandon
- comparaison des clientèles de la relance

---

(1) Conséquemment, il faut lire le TOME I en prenant pour acquis que les "non-diplômés du général" sont plutôt des non-diplômés de l'un ou l'autre des deux secteurs d'études.

1973 selon l'origine socio-économique et le sexe.

Chapitre II: Analyse qualitative du phénomène de l'abandon scolaire

- au secondaire
- au collégial

Chapitre III: Les étudiants et la réalisation de leurs projets d'études

- Réalisation des projets d'études post-secondaires
- Réalisation des projets d'études post-collégiales

PREMIER CHAPITRE

ANALYSE DES CLIENTÈLES TOUCHÉES PAR LA RELANCE 1973

Nous vous rappelons les clientèles touchées par la relance 1973 en répétant la définition que nous en avons donnée aux pages 3 et 4 du tome I.

"Définition des clientèles

La relance 1973 ne touche pas tout à fait les mêmes clientèles au secondaire et au collégial.

Au secondaire la clientèle comprend:

a) tous les diplômés de secondaire V, secteur professionnel (établissements publics français) (environ 12,000 individus en juin 1972);

b) les diplômés du secteur général, les non-diplômés (abandons) du secteur professionnel et du secteur général (à tous les niveaux) dans 9 (1) écoles polyvalentes du Québec (environ 6,000 individus).

---

(1) Lors de l'analyse, la neuvième école a été éliminée à cause de lacunes dans les inscriptions qu'elle avait fournies au SIMEQ.

Au collégial, elle inclut:

tous les sortants, diplômés et non diplômés (abandons scolaires), à tous les degrés des secteurs général et professionnel des collèges publics ou privés du Québec (26,000 individus pour les 26 cegep et 19 collèges touchés)."

A la lecture de ces définitions, on se rend compte que ces clientèles sont sélectionnées en ce sens qu'elles visent les sortants des collèges et des écoles secondaires et non pas les clientèles qui demeurent dans ces institutions. Les sortants des collèges et des écoles secondaires peuvent se subdiviser en trois groupes complémentaires:

1er) les étudiants: ceux qui poursuivent des études dans une autre institution que celle fréquentée en 1971-1972;
(Dans la plupart des cas, ils franchissent un niveau scolaire, c'est-à-dire qu'ils passent du secondaire au collégial, ou du collégial à l'université).

2e) les sortants attendus: c'est-à-dire les diplômés du secteur professionnel, niveau secondaire et niveau collégial.

3e) <u>les sortants inattendus</u>: les sortants des institutions qui auraient dû normalement continuer leurs études, c'est-à-dire les diplômés du secteur général et les non-diplômés du secteur général et du secteur professionnel.

C'est ce troisième groupe que l'on comparera à la clientèle scolaire des établissements d'enseignement pour connaître les taux d'abandons au secondaire et au collégial. Nous comparerons ensuite les trois groupes ci-haut mentionnés selon leur origine socio-économique et selon le sexe.

Ce chapitre se subdivise donc comme suit:

A) calcul des taux d'abandons;

B) comparaison des clientèles de la relance 1973 selon l'origine socio-économique et le sexe.

PARTIE A

CALCUL DES TAUX D'ABANDONS

1. DEFINITION DU TERME "ABANDON" ET MISE EN GARDE

Avant de calculer un taux d'abandon, il nous semble important de procéder à une définition de ce terme. En ce qui nous concerne, nous sommes préoccupés davantage par les "départs" du système scolaire que par ceux d'une école en particulier. En ce sens, la définition objective de l'abandon serait la suivante:

> Tout élève qui met fin à ses études à temps plein (1) sans avoir reçu une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme terminal

Aux niveaux secondaire et collégial, seulement les diplômés du secteur professionnel peuvent être considérés comme des sortants en accord avec la logique du système scolaire.

---

(1) 12 heures et plus par semaine

Cette définition est stricte et elle nous servira à calculer un taux d'abandon objectif du système scolaire.

Ce taux comme tel sera assorti d'une condition supplémentaire précisant la période de temps considérée. Cette période sera d'une année, c'est-à-dire qu'elle s'étendra du début de septembre à la fin d'août de l'année suivante.

Enfin, il est bon de faire la mise en garde suivante qui permettra au lecteur d'apprécier par lui-même la valeur des taux d'abandons calculés.

- Le taux d'abandon sera valable dans la mesure où la source des données qui a servi de base au calcul est elle-même valable.

- Un taux d'abandon ne permet en rien de préjuger de la gravité de la situation des élèves qui ont abandonné. Par exemple, on sait qu'une bonne proportion des élèves qui semblent avoir cessé leurs études sans obtenir un diplôme ont virtuellement terminé leurs études, sauf pour une ou deux matières qu'ils ont ratées.

2. CALCUL DES TAUX D'ABANDONS AU NIVEAU SECONDAIRE

Pour ce niveau d'études, nous avons recours à deux sources différentes de données qui permettent de calculer un taux d'abandon: les statistiques de l'enseignement, et les données recueillies lors de l'opération "relance 1973".

2.1. Selon les statistiques de l'enseignement

Les statistiques de l'enseignement sont recueillies au moyen du formulaire "sommaire statistique" au début de chaque année scolaire. Ce sont des statistiques collectives, en ce sens que chaque organisme scolaire fournit une compilation de ses effectifs étudiants pour l'année en cours.

A partir des populations étudiantes observées de 1970-71 à 1972-73 (1), Duchesne a calculé des taux de passage interdegrés et interniveaux. L'inverse de ces taux de passage constitue des taux de sorties. A l'aide du document de Duchesne, on peut établir le tableau suivant:

---

(1) Nous utilisons ici les travaux effectués par deux membres du groupe de Démographie scolaire

- Projections préliminaires de la population scolaire des niveaux maternelle, élémentaire et secondaire pour les régions administratives scolaires, 1973-74 à 1979-80 par Louis Duchesne, Document de travail D.T. 9.16, Démographie scolaire, Direction générale de la planification, MEQ, février 1974.
- Estimation des diplômés au Québec (1972) par Suzanne Décarie, Document hors série no 2, Démographie scolaire, Direction générale de la planification, MEQ, avril 1974.

TABLEAU 1

Taux de sortie et nombre de sortants selon les degrés au niveau secondaire

Degré \ Taux de sortie	Clientèles * 1971-72		Taux de sortie**		Nombre de sortants 1971-72
Secondaire I	157,276	×	4.6%	=	7,235
Secondaire II	146,875		5.6%		8,225
Secondaire III	142,759		5.8%		8,280
Secondaire IV	124,135		12.5%		16,875
Secondaire V	101,315		49.4%		50,050
Nombre total et taux moyen	672,360		13.5%		90,665

* Clientèles totales pour les réseaux francophone et anglophone, public et privé.

** Le taux de sortie est ici un taux moyen pour les deux années d'observations 1970-71 vers 1971-72 et d'observations 1971-72 vers 1972-73. Nous employons les taux moyens pour minimiser les erreurs possibles dans la compilation des statistiques de l'enseignement.

Il suffit maintenant d'extraire du calcul du taux de sortie les sortants diplômés du secteur professionnel pour obtenir l'estimation d'un taux d'abandon si l'on tient pour négligeables des facteurs comme l'immigration, l'émigration et la mortalité.

Le calcul du taux d'abandon sera obtenu par l'équation suivante:

$$\text{Taux d'abandon du second cycle} = \frac{S - DP}{C + 15 \text{ ans}}$$

S = Nombre de sortants du second cycle de 1971-72

8280 + 16,875 + 50,050 = 75,205
(voir tableau 1)

DP = Nombre de diplômés du secteur professionnel de 1971-72 (court et long) (1)

1,450 + 13,733 = 15,183

C + 15 = Clientèle du second cycle en âge légal d'abandonner (15 ans et plus) (2)

(Nous nous basons ici sur les statistiques de l'enseignement (3) de 1970-71 qui révèlent que 56% de la clientèle du secondaire III était âgée de 15 ans et plus.)

---

(1) Suzanne Décarie, op. cit. p. 12

(2) Seulement 2% des cas d'abandons observés étaient âgés de moins de 15 ans.

(3) Statistiques de l'enseignement 1970-71, clientèles scolaires, âges et degrés, SIMEQ, MEQ.

. Sec. III = 142,759 X .56 = 79,945

. Clientèle de 15 ans et + = 79,945 + 124,135 + 101,315 = 305,395

Le calcul de l'équation donne:

$$\text{Taux d'abandon du second cycle au secondaire} = \frac{75,205 - 15,183}{305,395} = 19.6\%$$

Ce taux d'abandon calculé selon les statistiques de l'enseignement est soumis à la réserve de Duchesne (1) à savoir que plusieurs facteurs influencent la mesure de taux de passage (de sortie ou d'abandon). Ces facteurs sont: l'émigration, les décès, la répartition de l'enfance inadaptée, la complétude des recensements, les définitions plus ou moins pertinentes des degrés.

Le calcul de taux d'abandon selon les degrés du second cycle donne les résultats suivants:

$$\text{Sec. III:} \quad \frac{8280 - 0}{79,945} = 10.4\%$$

$$\text{Sec. IV :} \quad \frac{16,875 - 1450}{124,135} = 12.4\%$$

---

(1) Op. cit. p. 8.

Sec. V : $\frac{54,183 - 13,733}{101,315} = 35.8\%$

Ensemble: $\frac{75,205 - 15,183}{305,395} = 19.6\%$ 21%

Le taux d'abandon en secondaire V semble très élevé, mais il faut se rappeler qu'il inclut tous les diplômés du secteur général qui cessent leurs études alors qu'ils devraient normalement s'inscrire au niveau collégial. Avant de commenter ces taux d'une façon plus élaborée, voyons ce que révèle la relance 1973, selon ses données subjectives.

2.2. Selon les données recueillies lors de l'opération "relance 1973"

Par données subjectives, il faut entendre que ce sont les répondants eux-mêmes qui se sont identifiés comme ayant abandonné leurs études à partir de la question suivante (q 16):

Avez-vous arrêté vos études SANS AVOIR RECU DE CERTIFICAT OU DE DIPLOME DANS UNE SPECIALITE PROFESSIONNELLE (MÉTIER ou TECHNIQUE) à une date se situant entre le 30 septembre 1971 et maintenant?

La période considérée pour le calcul du taux a été ramenée à une année par une autre question (q17) portant sur le moment d'abandon.

TABLEAU 2

Taux d'abandon dans huit écoles selon les données subjectives de la Relance 1973

Taux d'abandon / Ecole-témoin	N. d'abandons (q.16) (1)		Clientèle au-dessus de 15 ans (2)		Taux d'abandon subjectif
Ecole no 1	69	÷	1140	=	6.1%
Ecole no 2	62		974		6.4%
Ecole no 3	130		1230		10.6%
Ecole no 4	21		260		8.1%
Ecole no 5	45		789		5.7%
Ecole no 6	23		463		5.0%
Ecole no 7	50		1040		4.8%
Ecole no 8	156		1908		8.2%
Nombre total et taux moyen	556		7804		7.1%

(1) Le nombre d'abandons passe de 763 à 556 lorsque la période d'observation est réduite à une année.

(2) Voir page 14

On constate que le taux général d'abandon des huit écoles-témoins étudiées par la relance 1973 est beaucoup moins élevé que celui des statistiques de l'enseignement (7.1% par rapport à 19.6%). La fluctuation du taux d'abandon selon les diverses écoles demeure importante (4.8% à 10.6%).

2.3. Limites des taux d'abandons obtenus

Limites du taux d'abandon calculées selon les statistiques de l'enseignement, au niveau secondaire (19.6%)

Les principales faiblesses de ce taux peuvent venir d'abord du parachèvement de l'opération cueillette faite à l'aide du formulaire "sommaire statistique".

En effet, il eût suffi que la cueillette d'une des deux années utilisée fut mieux complétée pour que le calcul des taux de sorties fasse varier de 4 à 5%, en plus ou en moins, le taux d'abandon.

Ensuite, le fichier des élèves en ce qui concerne l'enregistrement des diplômes est-il complet? C'est-à-dire, est-ce que tous les diplômés de juin 1972 sortis des établissements scolaires ont été inscrits sur le fichier et en particulier les élèves qui ont mérité leur diplôme un peu plus tard à la suite de la reprise d'un ou deux examens? Si tous les diplômés ne sont pas enregistrés, le taux d'abandon, à partir des statistiques de l'enseignement, risque d'être surestimé.

Limites du taux d'abandon provenant de la relance 1973 au niveau secondaire (7.1%)

Ce taux risque d'être influencé par les facteurs suivants:

- Nous ne connaissons pas la représentivité des milieux socio-économiques que desservaient les huit écoles étudiées par la relance parce qu'il faudrait avoir accès à certaines données du recensement fédéral de 1971 pour les territoires des écoles en question. Ces données ne sont pas disponibles à l'heure actuelle.

  Ces écoles ont été choisies surtout parce qu'elles avaient fait parvenir assez tôt leurs inscriptions d'élèves pour 1972-1973 au service d'informatique du

ministère de l'Education. Elles appartenaient aussi à des régions administratives scolaire différentes.

- Il est possible qu'une certaine proportion des informateurs (surtout les diplômés du secteur général) aient mal compris le sens de la question 16. Cette question visait à soutirer du nombre des abandons les diplômés du secteur professionnel.

Par ailleurs, le désir d'être reconnus comme diplômés a peut-être amené certains étudiants dont le dossier scolaire n'était pas tout à fait complet à se considérer effectivement comme diplômés.

Après avoir fait le recoupement d'autres variables de la relance 1973, nous pouvons affirmer que 25% des élèves qui ne possédaient pas de diplôme de formation professionnelle ne se sont pas pour autant considérés comme des abandons. Le taux d'abandon atteindrait 9.0% si nous tenions compte de ces données supplémentaires.

Nous ne savons donc pas si le taux calculé sur la base des statistiques de l'enseignement est meilleur que celui calculé par les données de la relance 1973 et vice et versa. Il faudrait mener une opération beaucoup plus rigoureuse dans le milieu scolaire avant d'établir un taux plus authentique.

3. CALCUL DES TAUX D'ABANDONS AU NIVEAU COLLEGIAL

N'ayant pas de données statistiques pour l'enseignement postcollégial, Duchesne n'a pu calculer le taux de passage du collégial à l'université. Nous ne pouvons donc estimer un taux d'abandon pour le niveau collégial en nous basant sur les statistiques de l'enseignement.

Il est possible cependant de calculer un taux d'abandon au collégial en partant des données de la relance 1973. Le tableau suivant en donne un aperçu.

TABLEAU 3

Taux d'abandon pour l'année 1971-72 au niveau collégial selon les données de la relance 1973

Secteur d'études \ Taux d'abandon	Nombre d'abandons observés		Clientèle 1971-72 modifiée*		Taux d'abandon
Général	1,726	÷	22,767	=	7.5%
Professionnel	1,651		19,473		8.4%
Non identifiés	47		-		-
Nombre total et taux moyen	3,424		42,240		8.1%

* Données originales provenant de: Cegep, effectifs détaillés d'étudiants, Automne 1971, Division des statistiques, DIGEC, 28 août 1972. La clientèle est modifiée en fonction du taux de réponse à la relance 1973.

Le taux d'abandon (8.1%) risque d'être sous-estimé. On observe un écart de 25% entre ceux qui se sont déclarés sans diplôme de formation professionnelle à la question 16 et les données du fichier (mention diplôme) de la relance 1973. Le taux corrigé serait alors de 10.1%. Mais, comme nous l'avons souligné au niveau secondaire, il faudrait procéder à une recherche plus rigoureuse au sein même des institutions pour connaître un taux d'abandon plus sûr.

PARTIE B

COMPARAISON DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES DE LA RELANCE 1973 SELON L'ORIGINE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LE SEXE

Tel qu'indiqué au début de ce chapitre, les informateurs contactés par la relance 1973 peuvent se subdiviser en trois catégories selon leur situation en janvier ou février 1973:

1ère **les étudiants** (ceux qui recevaient plus de douze heures de cours par semaine) Q12

2e **les sortants attendus** (ceux qui avaient reçu un diplôme de formation professionnelle) Q16 1

3e **les sortants inattendus ou abandons** (ceux qui ont cessé leurs études sans avoir reçu de diplôme de formation professionnelle) Q16 2-3

1. COMPARAISON DES DIFFERENTES CLIENTELES AU NIVEAU SECONDAIRE

Analysons maintenant les trois sous-groupes de la relance au niveau secondaire selon l'origine socio-économique et le sexe.

Diagramme de trois sous-groupes complémentaires de la relance 1973

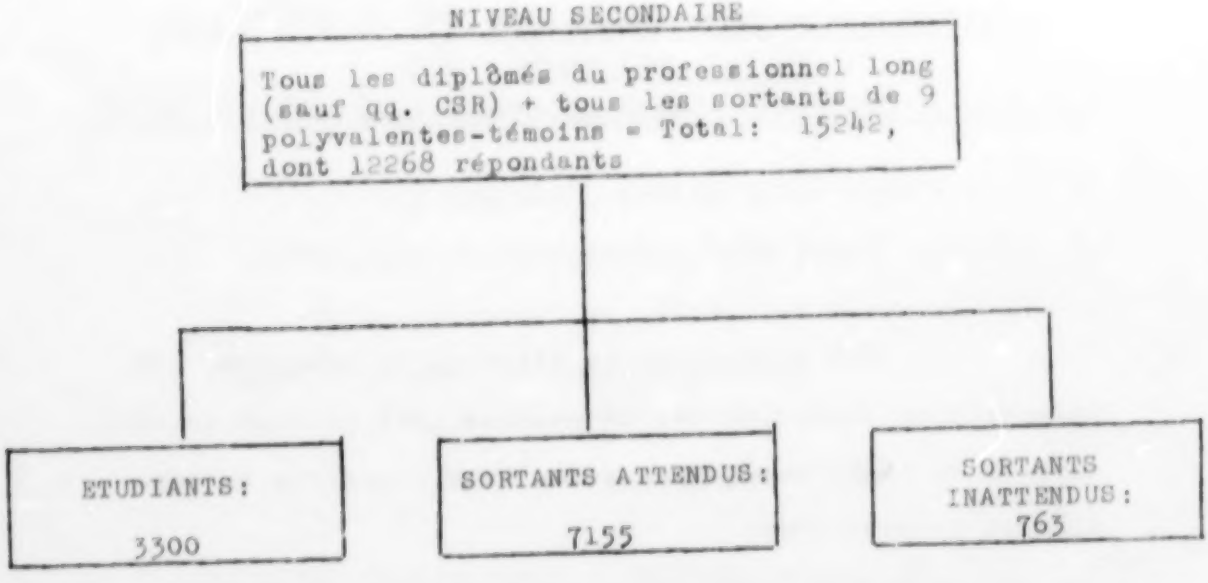

Notes: (1) 3300 + 7155 + 763 + 1050 rejets = 12268

(2) Les sortants inattendus représentent des abandons "avoués", suivant la question 16 du questionnaire. Selon la variable "diplôme" inscrite au fichier de la relance, le nombre d'abandons devrait être accru de 25%. Voir page 20.
Le nombre de sortants attendus devrait alors être réduit d'autant de cas.

1.1. Comparaison selon l'origine socio-économique

Les variables retenues pour analyser l'origine socio-économique sont la scolarité du père et le revenu du père.

Selon la scolarité du père

Le tableau 4 montre qu'il existe un écart de 11.6% entre le sous-groupe "étudiants" et celui des "sortants attendus" au niveau des pères qui ont complété 7 années ou moins d'études.

TABLEAU 4

Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire selon la scolarité (nombre d'années d'études) de leur père

Sous-groupes / Scolarité du père	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	REJETS (1)	TOTAL
7 ans ou moins	45.3% -	56.9% +	55.6%	54.7%	53.5% (6563)
8 ans à 11 ans	34.2% +	28.9%	28.8%	26.5% -	30.1% (3695)
12 ans à 15 ans	12.3% +	7.4% -	8.4%	7.0%	8.7% (1070)
16 ans ou plus	4.4% +	1.6% -	1.6%	1.7%	2.4% (293)
Ne sais pas	3.8% -	5.2%	5.6%	10.2% +	5.2% (647)
TOTAL	100% (3300)	100% (7155)	100% (763)	100% (1050)	100% (12268)

(1) Les rejets sont les non-répondants à la question 12.

Le sous-groupe "abandons" présente une distribution des données presque identique à celles des sortants attendus. Ces données deviennent plus compréhensibles lorsqu'on prend connaissance du tableau 5, qui offre une comparaison entre les diplômés du secteur général et ceux du secteur professionnel en regard de la scolarité acquise par le père. L'écart est ici de 13.3% entre les deux groupes de diplômés dont le père a 7 ans ou moins d'études.

TABLEAU 5

Secteur d'études des diplômés du niveau secondaire selon la scolarité du père

Secteur d'études / Années d'études (père)	Gén. Dipl.	Prof. Dipl.	Total
7 ans ou moins	45.7% -	59.0% +	57.2% (4743)
8 ans à 11 ans	36.6% +	30.9%	31.6% (2622)
12 ans à 15 ans	13.0% +	8.1%	8.8% (728)
16 ans ou plus	4.7% +	2.0%	2.4% (191)
TOTAL	100% (1102)	100% (7182)	100% (8284)

NOTE: Ceux qui ont répondu "je ne sais pas" (5%), concernant la scolarité de leur père, ont été éliminés du calcul.

On sait par ailleurs que 91.8% des "sortants attendus" sont des diplômés du secteur professionnel (voir le tableau 6). Les sortants attendus et inattendus proviennent donc davantage de couches défavorisées que les jeunes qui poursuivent leurs études.

TABLEAU 6

Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire selon leur statut scolaire

Sous-groupes / Statut scolaire	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
Prof. Diplômés	30.2%	91.8%	-	67.2% (7541)
Gén. Diplômés	23.7%	2.7%	19.9%	10.1% (1134)
Non-diplômés	46.1%	5.5%	80.1%	22.7% (2543)
TOTAL	100% (3300)	100% (7129)	100% (789)	100% (11218)

Selon le revenu du père

Le tableau 7 indique que le sous-groupe étudiants provient de familles dont le père a un meilleur revenu.

TABLEAU 7

Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire selon le revenu de leur père

Sous-groupes / Revenu du père	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
Moins de $6,000	40.1%	48.0%	46.2%	45.5% (4072)
$6,000 et plus	59.9%	52.0%	53.8%	54.5% (4880)
TOTAL	100% (2701)	100% (5665)	100% (586)	100% (8952)

L'écart entre les deux sous-groupes de sortants est négligeable (48.0% et 46.2%).

Les données de la relance 1973 confirment une autre fois que le cheminement scolaire d'un élève n'est pas indépendant de son origine socio-économique et culturelle.

1.2. Comparaison selon le sexe

Le sexe est sans doute la variable la plus importante en ce qui concerne la longueur des études que poursuivra un étudiant. Les filles représentent respectivement 43.9% des informateurs qui poursuivaient des études, 60.3% des sortants attendus et 40.2% des sortants inattendus.

TABLEAU 8

Les trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau secondaire, selon le sexe

Sous-groupes / Sexe	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	REJETS	TOTAL
Masculin	56.1% +	39.7% -	59.8% +	43.6%	45.7% (5605)
Féminin	43.9% -	60.3% +	40.2% -	56.4%	54.3%
TOTAUX	100% (3300)	100% (7155)	100% (763)	100% (1050)	100% (12268)

Les filles poursuivent leurs études moins longtemps que les garçons, mais sortent davantage de l'école avec un diplôme de formatior professionnelle (1).

(1) 61.2% des diplômés du secteur professionnel qui sont entrés sur le marché du travail étaient des filles.

Les garçons sont relativement plus nombreux à abandonner leurs études.

Pour conclure cette analyse selon l'origine socio-économique et le sexe, on peut affirmer que le clivage le plus important se situe au niveau du secteur d'études. Ce sont les filles et les jeunes des couches socio-économiques les moins favorisées qui se dirigent vers le secteur professionnel. En ce qui concerne l'abandon des études, ce phénomène touche davantage les garçons et encore une fois, les jeunes d'origine socio-économique défavorisée.

2. COMPARAISON DES DIFFERENTES CLIENTELES AU NIVEAU COLLEGIAL

Nous procédons ici à la même analyse que celle menée au secondaire. Les trois sous-groupes d'informateurs sont aussi des étudiants, des sortants attendus et des sortants inattendus ou abandons.

Diagramme de trois sous-groupes complémentaires de la relance 1973

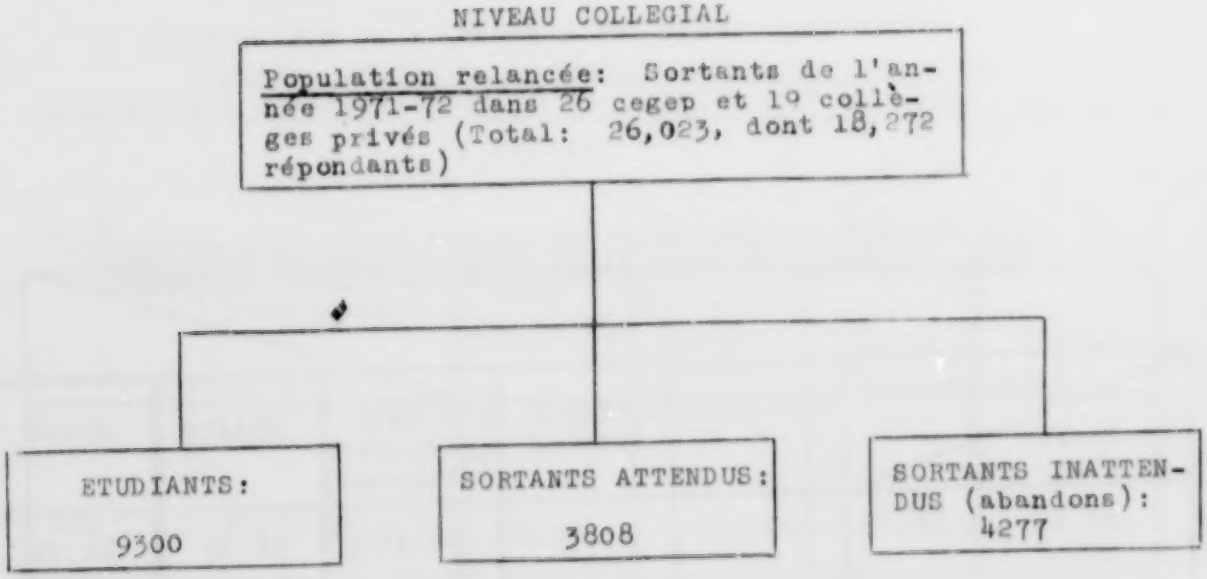

Notes: (1) 9300 + 3808 + 4277 + 887 rejets = 18272

(2) Les sortants inattendus représentent des abandons "avoués" suivant la question 16. Selon la variable "diplôme" inscrite préalablement au fichier de la relance, le nombre d'abandons devraient être accru de 25%. Le nombre de sortants attendus devrait alors être réduit d'autant de cas.

2.1. Comparaison selon l'origine socio-économique

Selon la scolarité du père

Le tableau 9 montre une différence de 15% entre le sous-groupe des sortants attendus (5.1%) et celui des

51%

étudiants (36%) pour la catégorie des pères qui ont 7 ans ou moins d'études. Les abandons se différencient un peu moins des étudiants, mais la différence demeure importante (6% d'écart, i.e. 36% vs 42%).

TABLEAU 9

La scolarité du père pour chacun des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau collégial

Sous-groupes / Scolarité du père	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	REJETS	TOTAL
7 ans ou moins	36.1% - 3359	51.0% + 1942	42.5% + 1818	38.8%	40.8% (7461)
8 ans à 11 ans	30.7% 2855	30.7% 1169	32.6% 1394	27.2%	31.0 (5663)
12 ans à 15 ans	17.9% + 1665	11.6% - 442	14.7% 629	10.6% -	15.5% (2827)
16 ans ou plus	12.9% + 1200	4.2% - 160	7.3% - 312	4.7% -	9.4% (1715)
Ne sais pas	2.5% - 233	2.3% - 88	2.9% - 124	18.7% +	3.3% (606)
TOTAL	9310 100% (9300)	3801 100% (3808)	100% (4277)	100% (887)	100% (18272)

Sachant que le tableau 10 révèle que 81.5% des sortants attendus proviennent du secteur professionnel, il est intéressant d'observer le tableau 11

qui recoupe secteur d'études et scolarité du père.

TABLEAU 10

Répartition selon le statut scolaire, des trois sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau collégial

Sous-groupes / Statut scolaire	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
Prof. Diplômés	1.0%	57.8%		13.2% (2,295)
Prof. Non-diplômés	15.6%	23.7%	45.3%	24.7% (4,289)
SOUS-TOTAL, PROF.	16.6%	81.5%	45.3%	37.9% (6,584)
Gén. Diplômés	54.7%	7.6%	8.9%	33.1% (5,754)
Gén. Non-diplômés	28.7%	13.0%	44.0%	29.0% (5,047)
SOUS-TOTAL, GEN.	83.4%	20.6%	52.9%	62.1% (10,801)
TOTAL	100% (9,300)	100% (3,884)	100% (4,201)	100% (17,385)

TABLEAU 11

La scolarité du père et le secteur d'études des répondants de la relance 1973 au niveau collégial

Secteurs d'études des répondants / Années d'études (père)	Gén.	Prof.	Total
7 ans ou moins	35.7% -	52.3% +	42.0% (7117)
8 ans à 11 ans	32.0%	32.0%	32.0% (5472)
12 ans à 15 ans	19.0% +	11.4% -	16.1% (2733)
16 ans ou plus	13.3% +	4.3% -	9.9% (1673)
TOTAL	100% (10531)	100% (6414)	100% (16945)

On voit au tableau ci-dessus que 52.3% des répondants du secteur professionnel ont un père ayant 7 ans ou moins de scolarité, alors que seulement 35.7% de ceux du secteur général se trouvent dans le même cas.

Selon le revenu du père

Les résultats du tableau 12 confirment la même tendance que celle observée suivant la scolarité du père.

TABLEAU 12

Revenu du père des trois sous-groupes de répondants de la relance 1973 au niveau collégial

Sous-groupes / Revenu du père	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	TOTAL
Moins de $9,000	60.3%	72.7%	65.8%	64.3% (9824)
$9,000 et plus	39.7%	27.3%	34.2%	35.7% (5450)
TOTAL	100% (8200)	100% (3333)	100% (3741)	100% (15274)

L'écart est de 12% entre les étudiants et les sortants attendus en ce qui a trait aux pères qui gagnent moins de $9,000. Les abandons accusent un écart de quelque 5% par rapport aux étudiants dont le père retire un revenu inférieur à $9,000.

On peut conclure que l'origine socio-économique détermine plus le choix du secteur d'études de l'étudiant qu'elle ne le pousse à abandonner ou à poursuivre ses études collégiales.

2.2. Comparaison selon le sexe

Il y a surreprésentation des collégiens au niveau du sous-groupe des abandons (64.2% vs 56.9%), tandis que les collégiennes sont proportionnellement plus nombreuses chez les sortants attendus (53.7% vs 43.1%). Encore ici, il faut conclure que les garçons poursuivent des études plus longues (étudiants: 57.9% de garçons, 42.1% de filles), les filles sortent davantage avec un diplôme du secteur professionnel (beaucoup d'infirmières) et les garçons abandonnent proportionnellement plus leurs études collégiales.

TABLEAU 13

Répartition, selon le sexe, des sous-groupes d'informateurs de la relance 1973 au niveau collégial

Sous-groupe / Sexe	ETUDIANTS	SORTANTS ATTENDUS	SORTANTS INATTENDUS (abandons)	REJETS	TOTAL
Masculin	57.9%	46.3% -	64.2% +	56.0%	56.9% (10394)
Féminin	42.1%	53.7% +	35.8% -	44.0%	43.1% (7878)
TOTAL	100% (9300)	100% (3808)	100% (4277)	100% (887)	100% (18272)

Les données révèlent donc que l'origine socio-économique détermine dans une certaine mesure, d'une part, le type de formation (général, professionnel) que suivront les collégiens et d'autre part leur tendance à abandonner leurs études. Le sexe influe aussi dans le même sens sur ces deux processus.

RESUME DU PREMIER CHAPITRE

ANALYSE DES CLIENTELES TOUCHEES PAR LA RELANCE 1973 AUX NIVEAUX COLLEGIAL ET SECONDAIRE

A- TAUX D'ABANDON

- Nous définissons l'abandon comme il suit:
  Tout élève qui met fin à ses études à temps plein (1) sans avoir reçu une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme terminal. Cette définition inclut donc les diplômés du secteur général aussi bien que les non-diplômés (du général et du professionnel) qui cessent d'étudier.

- Ne connaissant pas la fiabilité à accorder à certaines données de base, nous ne pouvons présenter des taux d'abandons sûrs.

---

(1) 12 heures et plus par semaine

B- ANALYSE DES CLIENTELES DE LA RELANCE 1973 SELON L'ORIGINE SOCIO-ECONOMIQUE ET LE SEXE

- Nous avons subdivisé la clientèle de la relance 1973 (voir page 23) en trois sous-catégories: les étudiants, les sortants attendus, les sortants inattendus, ou abandons.

  les étudiants: ceux qui poursuivaient 12 heures de cours ou plus par semaine.

  les sortants attendus: ceux qui se sont définis comme ayant sorti normalement du système scolaire (au secondaire, 91.8% étaient effectivement diplômés du secteur professionnel; au collégial, 81.5% (57.8% diplômés, 23.7% non-diplômés (1) provenaient effectivement du secteur professionnel.)

  les sortants inattendus, ou abandons: ceux qui ont abandonné leurs études sans avoir reçu de diplôme de formation professionnelle.

L'analyse de ces sous-groupes, en fonction de l'origine socio-économique et le sexe, révèle les faits suivants:

---

(1) On peut présumer que ces non-diplômés n'avaient tout simplement pas reçu officiellement leur diplôme.

Analyse au niveau secondaire

- L'origine socio-économique est inférieure (l'indicateur: proportion des pères qui ont fait 7 années d'études ou moins) chez les "sortants attendus" (56.9%), et les "sortants inattendus" (55.6%) en regard du sous-groupe de "étudiants" qui persévèrent (45.3%).

- Les diplômés du secteur professionnel qui composent 91.8% du sous-groupe "sortants attendus" sont davantage d'origine socio-économique modeste (59% des pères avaient fait 7 années ou moins d'études) que les pères des diplômés du secteur général (45.7%). Cette observation est évidemment cohérente par rapport à la précédente.

- Les garçons sont surreprésentés chez les sortants inattendus (abandons) (59.8%) et chez les étudiants qui persévèrent (56.1%), tandis que les filles sont surreprésentées chez les sortants attendus (60.3%) (voir tableau 13). Il faut conclure que les filles s'engagent davantage que les garçons dans le secteur professionnel, au secondaire. (Elles sont conséquemment moins nombreuses à s'inscrire au collégial; la clientèle du collégial était à 57% masculine en 1971-72 (1)).

---

(1) Voir "L'Education au Québec en 1972", Rapport des activités du Ministère de l'Education, M.E.Q., G.Q., pp. 211 et 212.

Analyse au niveau collégial

- Les sortants attendus proviennent davantage d'une classe socio-économique dont le père est moins scolarisé (51.0% des pères avaient fait 7 années ou moins d'études) que les sortants inattendus (42.5%) et les étudiants qui persévèrent (36.1%).

- Les sortants attendus se composent à 81.5% d'étudiants du secteur professionnel et ces derniers proviennent dans 52% des cas de pères ayant 7 ans ou moins d'études contre 35.7% pour les collégiens issus du secteur général.

- Les filles sont surreprésentées chez les sortants attendus (alors que 43%des informateurs de la relance 1973 étaient des filles, elles composaient 53.7% des sortants attendus), tandis que les,garçons sont surreprésentés chez les abandons (64% alors qu'ils devraient compter pour 57%). Les collégiennes du secteur professionnel tiennent donc davantage à terminer leurs études avant de venir sur le marché du travail.

DEUXIÈME CHAPITRE

ANALYSE QUALITATIVE DU PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE

Le fait d'abandonner prématurément des études est la résultante d'une série de facteurs échelonnés, souvent sur une longue période, et qu'il devient impossible d'inventorier dans une recherche diagnostic comme la relance. Nous avons plutôt tenté de caractériser, à l'aide de propositions que nous savons très générales, les situations déterminantes amenant un jeune à mettre fin à ses études.

D'abord, nous demandions la principale circonstance qui a conduit à l'abandon. Cette question permettait de connaître les motifs jugés les plus importants pour quitter l'école hâtivement. Ensuite venait une question plus générale qui permettait de situer la cause principale de l'abandon. Le répondant avait, en quelque sorte, à nommer l'institution sociale responsable de sa démission.

Il est à noter que notre analyse est basée sur les réponses obtenues aux questions 18 et 19 du questionnaire de la relance. Les répondants à ces questions

étaient ceux qui avaient mentionné, à la question 16, qu'ils ne détenaient pas un diplôme d'études professionnelles.

Pour les niveaux secondaire et collégial, la démarche suivie sera la même, c'est-à-dire: une première section traitera des circonstances de l'abandon et une deuxième s'attardera aux causes de cet abandon. Les variables indépendantes telles que le sexe, le statut scolaire et le statut socio-économique (revenu et scolarité du père) sont considérées seulement si elles présentent des différences significatives évaluées par le test statistique de proportion. Dans les autres cas, la situation de l'ensemble reflète assez bien celle des sous-groupes.

PARTIE A

ANALYSE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU NIVEAU SECONDAIRE

Nous rappelons qu'au niveau secondaire, les abandons ont été repérés dans la population de sortants de 8 écoles-témoins réparties à travers la Province. (1)

---

(1) La neuvième école a été éliminée, voir note page 7.

789 (1) de ces sortants nous ont répondu avoir quitté leurs études sans obtenir le diplôme d'études professionnelles. 157 étaient diplômés du secteur général et 632 étaient non diplômés. Il nous a été impossible d'établir, d'après le fichier, si ces non-diplômés provenaient du secteur général ou du secteur professionnel.

1. CIRCONSTANCES D'ABANDON SCOLAIRE AU NIVEAU SECONDAIRE

Nous avons demandé à celui qui avait renoncé à ses études de nous signaler la principale circonstance l'ayant amené à poser ce geste. Il avait à choisir entre dix réponses possibles.

Une même réponse peut rendre compte de plus d'une situation personnelle ayant des intensités propres; mais, au-delà de la complexité et des particularités de chacun des cas, il demeure que le choix fait par l'abandon de la principale circonstance de sa démission est un indice d'explication fort caractéristique du phénomène et un reflet de la situation qu'il a vécue.

---

(1) 789 cas d'abandons ont été repérés selon le statut scolaire, dont 26 ont été rejetés pour des variables sexe et statut socio-économique. Ce qui explique le total de 763 pour ces variables.

La question et le choix de la réponse étaient formulés comme il suit:

Quelle CIRCONSTANCE PRINCIPALE vous a amené à mettre fin à vos études? Ne donnez qu'UNE SEULE REPONSE.	Répartition des répondants
1 - Ma demande d'admission a été refusée l'université ou le CEGEP (collège, école).....	7.3%
2 - J'ai trouvé un emploi qui me convenait.....	18.5%
3 - J'étais écoeuré d'aller à l'école.....	15.6%
4 - Je me suis marié(e).....	1.6%
5 - J'avais des mauvaises notes.....	3.9%
6 - J'avais besoin d'argent.....	7.0%
7 - J'étais malade (ou accident).....	2.1%
8 - J'ai cessé à cause de problèmes familiaux.....	5.4%
9 - Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations.....	14.6%
10 - Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi.....	17.7%
Rejets.....	6.4%
	100%

Les circonstances provoquant le plus d'abandon d'études sont:

- . le fait d'avoir trouvé un emploi (18.5%)
- . l'achèvement des études ne garantissant pas plus d'emploi à la sortie (17.7%)
- . le dégoût de l'école (15.6%)
- . des études ne répondant plus aux goûts et aspirations de l'étudiant (14.6%)

Les deux motifs quantitativement les plus importants dénotent, de la part des abandons, une indifférence vis-à-vis le diplôme. Le fait de quitter l'école parce qu'on a trouvé un emploi laisse sous-entendre que l'intérêt premier de l'individu n'était pas de terminer ses études, mais de gagner au plus tôt le marché du travail.

Dans l'autre cas, l'étudiant juge que, même en continuant d'étudier, il n'est pas plus assuré d'obtenir un emploi à sa sortie. On peut penser que, pour lui, l'achèvement de ses études n'apparaît pas pouvoir le préparer plus convenablement à son futur travail ou que le diplôme ne sera pas un atout majeur pour trouver un emploi.

Ceux qui quittent parce qu'ils sont dégoûtés d'aller à l'école (15.6% des cas d'abandon) n'ont pas trouvé dans l'école l'intérêt et la motivation nécessaires au succès, ni l'appui personnel indispensable à la poursuite de leur formation scolaire. Ils quittent donc dans un état particulier de confusion et d'insatisfaction.

Quant au 14.6% d'abandons qui disent avoir quitté parce que leurs études ne répondaient plus à leurs goûts et à leurs aspirations, c'est probablement le résultat d'une mauvaise orientation ou d'une déception dans le choix de leurs études.

TABLEAU 14

Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon le sexe

Circonstance d'abandon \ Sexe	Masc.	Fém.	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	8.3%	5.9%	7.3% (56)
2. Obtention d'un emploi	15.1% -	23.5% +	18.5% (141)
3. Dégoût de l'école *	18.2%	11.7% -	15.6% (119)
4. Mariage	0.4%	3.3%	1.6% (12)
5. Mauvaises notes	4.8%	2.6%	3.9% (30)
6. Besoin d'argent	6.8%	7.2%	7.0% (53)
7. Maladie ou accident	1.1%	3.6%	2.1% (16)
8. Problèmes familiaux	4.8%	6.2%	5.4% (41)
9. Etudes pas à leurs goûts *	16.2%	12.1%	14.6% (111)
10. Absence de garantie d'emploi *	17.1%	18.6%	17.7% (135)
Rejets	7.0%	5.5%	6.4% (49)
TOTAL	100% (456)	100% (307)	100% (763)

Un autre facteur directement relié à la poursuite d'études est le fait d'être accepté ou non à un niveau supérieur d'études. 7.3% des abandons se sont vu refuser dans une institution collégiale.

7.0% abandonnent pour des besoins d'argent. On peut s'interroger à savoir si ce besoin est directement relié au coût de l'enseignement (relativement bas au niveau secondaire), ou si ce n'est pas plutôt le désir d'obtenir une rémunération qui permettra de satisfaire certains besoins de notre société de consommation.

Les problèmes familiaux retiennent 5.4% des abandons, puis les mauvaises notes, la maladie ou le mariage provoquent respectivement 5.4%, 3.9% et 1.6% d'abandon.

Selon le sexe

On note comme différences significatives que les filles abandonnent davantage parce qu'elles se sont trouvé un emploi (23.5% vs 15.1% chez les garçons) et elles quittent moins par dégoût de l'école (11.7% vs 18.2% chez les garçons) (voir tableau 14).

Selon le statut scolaire

C'est le sous-groupe des diplômés du général qui se différencie de l'ensemble. Ils ont abandonné

TABLEAU 15

Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon le statut scolaire

Circonstance d'abandon / Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. et prof. ⁿ-dipl.	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	18.5% +	4.3% -	7.1% (56)
2. Obtention d'un emploi	12.7% -	19.2%	18.0% (142)
3. Dégoût de l'école	9.6% -	17.2%	15.6% (123)
4. Mariage	1.9%	1.1%	1.3% (10)
5. Mauvaises notes	3.8%	4.3%	4.2% (33)
6. Besoin d'argent	10.2%	6.8%	7.6% (60)
7. Maladie ou accident	-	3.0%	2.4% (19)
8. Problèmes familiaux	2.6%	6.2%	5.5% (43)
9. Etudes pas à leurs goûts	17.8%	13.7%	14.4% (114)
10. Absence de garantie d'emploi	18.5%	17.8%	18.0% (142)
Rejets	4.5%	6.4%	5.9% (47)
TOTAL	100% (157)	100% (632)	100% (789)

en plus grand nombre parce qu'ils ont été refusés par le collège où ils avaient fait une demande d'admission (18.5% vs 4.3% pour les non-diplômés). Il est certain que ceux qui prévoyaient obtenir leur diplôme d'études générales en fin d'année ont entrepris, dans une proportion supérieure, des démarches pour poursuivre des études collégiales, et le fait d'être refusé constitue un obstacle d'envergure qui provoque l'abandon.

Par contre, ces diplômés quittent moins parce qu'ils ont obtenu un emploi (12.7% vs 19.2% chez les non-diplômés) et moins également parce qu'ils sont écoeurés d'aller à l'école (9.6% vs 17.2% chez les non-diplômés).

Selon le statut socio-économique

Les variables servant à reconnaître le statut socio-économique sont le revenu et la scolarité du père.

Aux tableaux 16 et 17, on ne retrouve pas de différences prononcées en regard du statut socio-économique. Mentionnons tout de même que le fait d'être refusé dans un établissement d'enseignement collégial provoque l'abandon dans des proportions plus fortes (12.5% vs 6.0%) chez les étudiants dont le père a un revenu de $9,000 et plus. Par contre, une plus faible proportion quitte pour des besoins

TABLEAU 16

Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon le revenu du père

Circonstance d'abandon \ Revenu du père	- $9,000	+ $9,000	N.S.P.	Rejets	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	6.0%	12.5% +	7.4%	7.3%	7.3% (56)
2. Obtention d'un emploi	18.2%	19.2%	18.4%	19.4%	18.5% (141)
3. Dégoût de l'école	15.0%	15.8%	18.4%	12.2%	15.6% (119)
4. Mariage	1.7%	-	2.2%	-	1.5% (11)
5. Mauvaises notes	3.9%	5.0%	5.1%	-	4.1% (31)
6. Besoin d'argent	8.8%	3.3% -	3.0%	9.8%	7.0% (50)
7. Maladie ou accident	2.2%	2.5%	1.5%	2.3%	2.1% (16)
8. Problèmes familiaux	5.4%	4.2%	5.9%	7.3%	5.4% (41)
9. Etudes pas à leurs goûts	15.2%	13.2%	14.7%	12.1%	14.5% (111)
10. Absence de garantie d'emploi	17.8%	15.0%	18.4%	22.0%	17.7% (135)
Rejets	5.8%	9.2%	5.1%	9.8%	6.4% (49)
TOTAL	100% (466)	100% (120)	100% (136)	100% (41)	100% (763)

TABLEAU 17

Principale circonstance d'abandon au niveau secondaire selon la scolarité du père

Circonstance d'abandon \ Scolarité du père	7 ans et -	8 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et +	N.S.P.	Rejets	Total
1. Demande d'admission refusée	7.3%	8.6%	4.7%	8.3%	-	18.2%	7.3% (56)
2. Obtention d'un emploi	19.1%	19.1%	17.2%	16.7%	9.4%	18.2%	18.5% (141)
3. Dégoût de l'école	15.3%	15.9%	17.2%	25.0%	15.6%		15.6% (119)
4. Mariage	1.7%	0.9%	1.6%			9.1%	1.5% (11)
5. Mauvaises notes	4.2%	3.6%		16.7%	9.4%		4.1% (31)
6. Besoin d'argent	8.3%	5.5%	1.6%	8.3%	9.4%	9.1%	6.9% (53)
7. Maladie ou accident	2.6%	0.5%	4.7%		3.1%		2.1% (16)
8. Problèmes familiaux	4.7%	4.5%	10.9%	8.3%	6.3%	9.1%	5.4% (41)
9. Etuder pas à leurs goûts	14.9%	15.9%	12.5%	8.3%	12.5%		14.6% (111)
10. Absence de garantie d'emploi	16.8%	18.2%	15.6%		31.2%	36.4%	17.7% (135)
Rejets	5.2%	7.3%	14.1%	8.3%	3.1%		6.4% (49)
TOTAL	100% (424)	100% (220)	100% (64)	100% (12)	100% (3.)	100% (11)	100% (763)

d'argent (3.3% chez les étudiants dont le père gagne $9,000 et plus et 8.8% chez ceux dont le père gagne moins de $9,000).

2. CAUSES D'ABANDON SCOLAIRE AU NIVEAU SECONDAIRE

La question précédente voulait repérer la situation ayant provoqué l'abandon. Maintenant, il importe de connaître l'origine de cette démission. A cet effet, on demandait à l'abandon d'identifier la principale cause l'ayant amené à mettre fin à ses études.

Nous avons regroupé en 4 catégories les agents responsables de l'abandon scolaire.

1 - C'est surtout le système scolaire, la façon dont il est organisé et fonctionne.....	25.6%
2 - C'est surtout ma famille qui m'a causé des problèmes.....	5.5%
3 - C'est surtout moi-même, je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire.....	24.9%
4 - C'est toute la société, tout le système social qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations.....	7.6%
5 - Je ne sais pas où situer cette cause principale.....	28.4%
Rejets.....	8.0%
	100%

Un fait marquant au niveau secondaire, c'est que dans 28.4% des cas on ne parviennent pas à établir la cause de son abandon, même après plus de six mois. C'est un autre

indice de l'état de confusion qui prévaut lors d'un tel geste.

Toutefois, 25.6% accusent le système scolaire, son organisation et son fonctionnement. On peut penser qu'une réforme ou tout au moins des améliorations majeures pourraient avoir pour effet de permettre à de futurs abandons de même type de poursuivre leur scolarité jusqu'à la fin.

24.5% se perçoivent comme responsables de leur démission, soit par négligence scolaire, soit par mauvaise orientation ou en raison d'intérêts marqués pour le marché du travail. Ces jeunes abandonnent l'école.

Pour 7.6% des cas d'abandon, c'est l'ensemble de la société qui les brime et qui a provoqué leur démission scolaire.

Il y a peu d'abandons qui naissent de troubles familiaux (5.5% des cas).

Selon le sexe

Dans des proportions plus élevées, les filles accusent la famille d'être responsable de leur abandon (8.5% vs 3.5% chez les garçons). Toutefois plusieurs d'entre elles ne parviennent pas à désigner l'institution sociale res-

ponsable d'un tel geste (33.6% vs 25.0% chez les garçons).

Du côté masculin, plus d'individus se rendent personnellement responsable d'avoir quitté l'école (29.2% vs 18.6% chez les filles).

TABLEAU 18

Principale cause d'abandon au niveau secondaire selon le sexe

Cause d'abandon \ Sexe	Masc.	Fém.	TOTAL
1. Système scolaire	28.5%	21.2%	25.6% (195)
2. Famille	3.5% -	8.5% +	5.5% (42)
3. Moi-même	29.2% +	18.6% -	24.9% (190)
4. Système social	6.8%	8.8%	7.6% (58)
5. Ne sais pas	25.0%	33.6% +	28.4% (217)
Rejets	7.0%	9.5%	8.0% (61)
TOTAL	100% (456)	100% (307)	100% (763)

Selon le statut socio-économique

Une seule différence notable: les abandons dont le père gagne plus de $9,000. accusent davantage de système scolaire, son fonctionnement et son organisation (34.2% vs 24.0%). (voir tableau 19 et 20)

TABLEAU.19

Principale cause d'abandon au niveau secondaire

selon le revenu du père

Revenu du père / Cause d'abandon	- $9,000	+ $9,000	N.S.P.	Rejets	TOTAL
Système scolaire	24.0%	34.2% +	26.5%	14.6%	25.6% (195)
Famille	4.9%	3.3%	6.6%	14.6%	5.5% (42)
Moi-même	24.7%	25.8%	22.1%	31.7%	24.9% (190)
Système social	9.0%	5.0%	2.2% -	17.1%	7.6% (58)
Ne sais pas	29.8%	22.5%	33.8%	28.4%	29.8% (139)
Rejet	7.5%	9.2%	8.8%	7.3%	8.0% (61)
TOTAL	100% (466)	100% (120)	100% (136)	100% (41)	100% (763)

TABLEAU 20

Principale cause d'abandon au niveau secondaire

selon la scolarité du père

Scolarité du père / Cause d'abandon	7 ans et -	8 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et +	N.S.P.	Rejets	TOTAL
Système scolaire	23.6%	30.5%	20.3%	33.3%	25.0%	27.3%	25.6% (195)
Famille	5.7%	3.2%	9.4%	-	12.5%	9.1%	5.5% (42)
Moi-même	23.1%	27.3%	32.8%	25.0%	21.9%	9.1%	24.9% (190)
Système social	8.3%	5.9%	6.2%	16.7%	9.4%	9.1%	7.6% (58)
Ne sais pas	31.6%	25.0%	20.3%	25.0%	21.9%	45.5%	28.4% (217)
Rejet	7.8%	8.2%	10.9%	-	9.4	-	8.0% (61)
TOTAL	100% (424)	100% (220)	100% (64)	100% (12)	100% (32)	100% (11)	100% (763)

En bref, le phénomène de l'abandon scolaire au niveau secondaire se caractérise d'une part par deux circonstances principales d'abandon: la forte attraction du marché du travail et l'incapacité de l'école de répondre aux goûts et aspirations de l'étudiant. Les abandons diplômés du secteur général forment un sous-groupe se différenciant de l'ensemble, car pour eux, c'est surtout le fait d'être refusé à un niveau supérieur d'études qui occasionne leur abandon.

D'autre part, les principaux agents générateurs d'abandon sont le système scolaire et l'individu qui s'accuse personnellement d'avoir négligé son travail scolaire.

Un fait à retenir est que plus du quart (28.4%) des jeunes ayant abandonné des études ignorent la cause de ce geste, et ce pourcentage s'élève à 33.6% chez les filles.

Les abandons, au niveau secondaire, se différencie peu socio-économiquement quant à la détermination des causes et circonstances d'abandon. Cela s'explique par le fait que la sélection se produ: au moment du choix du secteur d'études (général ou professionnel) et par le fait aussi qu'on abandonne ou qu'on poursuit des études. Donc, entre-eux, les abandons se différencient peu selon leur origine socio-économique.

PARTIE B

ANALYSE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU NIVEAU COLLÉGIAL

Nous avons contacté, au niveau collégial, les sortants de 26 cegep et 19 collèges privés de la Province. Les cas d'abandon se définissent comme non-diplômés d'une spécialité professionnelle.

Des 4277 cas observés, 381 étaient des diplômés du général, 1885 des non-diplômés du général et 1935 étaient des non-diplômés du secteur professionnel.

Tout comme pour la clientèle de niveau secondaire, nous diviserons notre analyse en deux sections. D'une part, les circonstances d'abandon d'études et d'autre part les causes ayant amené cet abandon.

1. CIRCONSTANCES D'ABANDON AU NIVEAU COLLEGIAL

La question 18 du questionnaire tentait de cerner la principale circonstance qui amène un étudiant à quitter le collège sans avoir terminé ses études. Les dix possibilités de réponse présentées aux informateurs étaient:

1	- Ma demande d'admission a été refusée par l'université ou le CEGEP (collège, école)	5.9%
2	- J'ai trouvé un emploi qui me convenait	13.2%
3	- J'étais écoeuré d'aller à l'école	7.6%
4	- Je me suis marié(e)	3.7%
5	- J'avais des mauvaises notes	5.2%
6	- J'avais besoin d'argent	13.2%
7	- J'étais malade (ou accident)	3.5%

8 -	J'ai cessé à cause de problèmes familiaux	3.7%
9 -	Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations	24.2%
10 -	Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi	13.5%
	Rejets	6.3%
		100%

La signification des réponses peut différer d'un individu à un autre. Pour l'un, ce sera le prétexte qu'il attendait ou la justification qu'il s'est donnée pour quitter le collège qui l'ennuyait depuis longtemps; pour l'autre, la réponse émise tient lieu de raison majeure qui a provoqué son abandon. Mais qu'importe le poids objectif de la réponse, la reconnaissance par l'étudiant, de la "principale circonstance d'abandon" demeure symptomatique d'un malaise réel et il devient possible de déterminer l'importance quantitative de chacun des dix items mentionnées.

Le tableau précédent nous montre que le quart (24.2%) des répondants ont indiqué comme motif premier d'abandon que leurs études ne répondaient plus à leurs goûts et aspirations. On peut interpréter un bon nombre de ces réponses comme les résultantes d'une mauvaise orientation, ce qui fait du phénomène un facteur important d'abandon scolaire.

Trois circonstances ont été à part égale des raisons de quitter l'école, ce sont: l'obtention d'un emploi

(13.2%), le besoin d'argent (13.2%) et le fait que la poursuite d'études n'était pas une garantie d'emploi (13.5%). Pour ces jeunes, s'intégrer au marché du travail semble plus important que d'obtenir un diplôme.

Les autres circonstances retiennent chacune moins de 10% des cas: Dégoût de l'école: 7.6%, demande d'admission refusée: 5.9%, mauvaises notes: 5.2%, marié et problèmes familiaux: 3.7% chacun, et maladie ou accident: 3.2%.

Selon le sexe

Il existe quelques différences quant au sexe pour ce qui est des circonstances d'abandon. On remarque que les garçons invoquent plus fréquemment des motifs se rattachant à l'école, tels que "mauvaises notes" (6.5% contre 2.8% chez les filles) et "écoeuré de l'école" (9.0% contre 5.2%).

D'autre part, les filles quittent davantage pour des raisons personnelles. 7.9% abandonnent leurs études pour se marier (1.4% chez les garçons); la maladie ou un accident retiennent 5.4% des filles contre 2.4% des garçons et les problèmes familiaux occasionnent l'abandon de 5.1% des filles comparativement à 2.9% des garçons.

TABLEAU 21

Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon le sexe

Circonstance d'abandon \ Sexe	Masc.	Fém.	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	6.3%	5.4%	5.9% (254)
2. Obtention d'un emploi	13.8%	12.1%	13.2% (564)
3. Dégoût de l'école	9.0% +	5.2% -	7.6% (327)
4. Mariage	1.4% -	7.9% +	3.7% (159)
5. Mauvaises notes	6.5% +	2.8% -	5.2% (222)
6. Besoin d'argent	13.7%	12.5%	13.2% (566)
7. Maladie ou accident	2.4% -	5.4% +	3.5% (148)
8. Problèmes familiaux	2.9% -	5.1% +	3.7% (158)
9. Etudes pas à leurs goûts	23.3%	25.7%	24.2% (1034)
10. Absence de garantie d'emploi	14.7%	11.3% -	13.5% (576)
Rejets	6.1%	6.7%	6.3% (269)
TOTAL	100% (2746)	100% (1531)	100% (4277)

Selon le statut scolaire

Les diplômés du général constituent une catégorie particulière d'abandon puisqu'ils ont dûment complété une étape de leur formation. Mais cette étape n'étant pas terminale, on les considère ici comme des abandons.

Ces abandons diplômés invoquent, dans des proportions supérieures aux autres groupes, des motifs d'ordre scolaire les ayant poussés à mettre fin à leurs études. Ils sont évidemment ceux qui se sont vu refuser à l'université dans une plus forte proportion (13.4% vs 5.9% dans l'ensemble).

On note également que 31.5% des diplômés du général qui abandonnent le font parce que leurs études ne répondent plus à leurs goûts et aspirations. Ce pourcentage diminue à 26.9% chez les non-diplômés du secteur général et à 20.7% chez les non-diplômés du professionnel.

De plus, les frais qu'entraînent des études postcollégiales semblent décourager ces étudiants qui voudraient poursuivre plus loin leur formation, car 17.3% mentionnent, comme circonstance principale d'abandon, le besoin d'argent comparativement à 13.2% pour l'ensemble.

TABLEAU 22

Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon le statut scolaire

Circonstance d'abandon \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. N-dipl.	Rejets	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	13.4%+	6.5%	4.0%-	3.9%	5.9% (254)
2. Obtention d'un emploi	4.5%-	8.9%-	18.9%+	17.1%	13.2% (564)
3. Dégoût de l'école	4.7%-	8.3%	7.5%	10.5%	7.6% (327)
4. Mariage	3.9%	3.2%	4.3%	1.3%	3.7% (159)
5. Mauvaises notes	3.4%	4.6%	6.1%	3.9%	5.2% (222)
6. Besoin d'argent	17.3%+	14.8%	11.1%-	9.2%	13.2% (566)
7. Maladie ou accident	3.7%	4.0%	2.7%	7.9%	3.5% (148)
8. Problèmes familiaux	1.6%-	4.4%	3.4%	5.3%	3.7% (158)
9. Etudes pas à leurs goûts	31.5%+	26.9%+	20.7%-	10.5%	24.2% (1034)
10. Absence de garantie d'emploi	9.7%-	12.5%	15.4%+	9.2%	13.5% (576)
Rejets	6.3%	6.0%	6.0%	21.1%	6.3% (269)
TOTAL	100% (381)	100% (1885)	100% (1935)	100% (76)	100% (4277)

Selon le statut socio-économique

Nous avons retenu, comme des indicateurs du statut socio-économique, le revenu et la scolarité du père.

En ce qui a trait aux circonstances d'abandon, quelques différenciations valent d'être mentionnées: les étudiants dont le père a un revenu annuel inférieur à $6,000 quittent davantage à cause d'un besoin d'argent; ainsi, ceux dont le père a un revenu inférieur à $3,000 quittent dans une proportion de 21.5%; ceux dont le revenu du père se situe entre $3,000 et $6,000, dans une proportion de 17.2%; tandis que 7.6% seulement dont le père gagne $12,000 et plus abandonnent leurs études pour raison financière.

La variable "scolarité du père" vient renforcer la première affirmation. En effet, les étudiants dont le père possède 7 ans et moins de scolarité mentionnent, dans 15.6% des cas, des difficultés financières comme cause d'abandon contre 10.7% chez les répondants dont le père a fait des études de niveau secondaire ou plus élevé.

On remarque également que les collégiens socio-économiquement plus favorisés se permettent, dans des proportions supérieures, de quitter l'école parce qu'ils en sont écoeurés ou parce que leurs études ne répondent plus à leurs goûts.

TABLEAU 23

Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon le revenu du père

Circonstance d'abandon \ Revenu du père	- $9,000	+ $9,000	N.S.P.	Rejet	TOTAL
1. Demande d'admission refusée	6.1%	6.3%	3.7%	7.3%	5.9% (254)
2. Obtention d'un emploi	13.7%	13.4%	10.1%	11.9%	13.2% (564)
3. Dégoût de l'école	6.6%	9.1%+	9.6%	7.3%	7.6% (327)
4. Mariage	3.3%	4.2%	4.9%	2.8%	3.7% (159)
5. Mauvaises notes	5.9%	3.8%	6.8%	1.0%	5.2% (222)
6. Besoin d'argent	15.3%+	9.8%-	11.2%	15.6%	13.2% (566)
7. Maladie ou accident	3.4%	3.0%	4.9%	4.6%	3.5% (148)
8. Problèmes familiaux	3.6%	3.9%	3.5%	4.6%	3.7% (158)
9. Etudes pas à leurs goûts	23.0%	26.4%+	25.5%	20.2%	24.2% (1034)
10. Absence de garantie d'emploi	13.4%	13.7%	13.1%	13.8%	13.5% (576)
Rejets	5.9%	6.5%	6.6%	11.0%	6.3% (269)
TOTAL	100% (2460)	100% (1281)	100% (427)	100% (109)	100% (4277)

TABLEAU 24

Principale circonstance d'abandon au niveau collégial selon la scolarité du père

Scolarité du père / Circonstance d'abandon	7 ans et -	8 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et +	N.S.P.	Rejets	TOTAL
Admission refusée	6.2%	5.7%	5.1%	8.3%	4.1%	.00%	5.9% (254)
Obtention d'un emploi	14.6%	12.7%	11.6%	10.5%	11.2%	19.2%	13.2% (564)
Dégoût de l'école	7.5%	7.2%	7.3%	11.2%+	5.1%	11.5%	7.6% (327)
Mariage	2.9%	4.2%	4.5%	3.8%	8.2%+	.00%	3.7% (159)
Mauvaises notes	5.3%	5.7%	3.7%	3.2%	12.2%+	3.8%	5.2% (222)
Besoin d'argent	15.6%+	11.8%	12.9%	6.4%-	14.3%	11.5%	13.2% (566)
Maladie ou accident	3.2%	3.4%	2.9%	6.1%+	3.1%	7.7%	3.5% (148)
Problèmes familiaux	4.1%	3.4%	2.9%	3.8%	4.1%	7.7%	3.7% (158)
Etudes pas à leurs goûts	21.7%-	24.9%	28.3%	28.1%	22.4%	15.4%	24.2% (1034)
Absence de garantie d'emploi	13.7%	13.8%	13.5%	11.8%	10.2%	11.5%	13.5% (576)
Rejets	5.2%	7.2%	7.3%	6.7%	5.1%	11.5%	6.3% (269)
TOTAL	100% (1817)	100% (1395)	100% (3212)	100% (628)	100% (98)	100% (26)	100% (4277)

2. CAUSES D'ABANDON AU NIVEAU COLLEGIAL

Après avoir demandé les circonstances qui avaient provoqué l'abandon des études, nous demandions aux répondants quelle était la cause principale de leur abandon. Ici, le choix à faire est plus global, c'est le jugement porté par l'étudiant qui a prématurément quitter le collège sur l'institution responsable de son abandon. Les réponses possibles étaient:

1 - C'est surtout le système scolaire, la façon dont il est organisé et fonctionne	27.6%
2 - C'est surtout ma famille qui m'a causé des problèmes	4.3%
3 - C'est surtout moi-même, je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire	25.6%
4 - C'est toute la société, tout le système social qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations	15.1%
5 - Je ne sais pas où situer cette cause principale	19.1%
Rejets	8.2%
	100%

La cause mentionnée le plus fréquemment par les 4277 abandons qui nous ont répondu fut "le système scolaire". En effet, 27.6% blâment l'organisation et le fonctionnement de l'école d'être les principaux facteurs de leur démission. Plus d'un abandon sur quatre était donc insatisfait du milieu scolaire dans lequel il avait évolué.

25.6% des ex-étudiants reconnaissent qu'ils sont eux-mêmes la cause principale de leur abandon scolaire. On peut penser qu'un travail scolaire négligé, un manque de motivation ou une mauvaise orientation sont à l'origine de ce type d'abandon.

Un autre type d'abandon, mais de nature plus idéologique, regroupe 15.1% de ceux qui ont quitté l'école en cours de route. Ce sont des contestataires de la société actuelle, du système social qui brime leur personnalité. Ces abandons refusent de marcher suivant l'ordre établi, ils quittent le collège qui, pour eux, représente le reflet de la société qu'ils voudraient différente.

Finalement, peu d'abandons sont causés par des problèmes familiaux (4.3%), et 19.1% n'ont pas expliqué leur démission scolaire. Ce dernier pourcentage nous indique probablement l'état de confusion qui règne chez plusieurs cas d'abandon; d'où l'incapacité de poser un diagnostique sur leur situation.

Selon le sexe

Une proportion plus élevée de filles ne parviennent pas à reconnaître la cause majeure de leur abandon (22.8% vs 17.1% chez les garçons). Elles invoquent aussi plus fréquemment des causes d'ordre familial (6.1% contre 3.5% des garçons).

TABLEAU 25

Principale cause d'abandon au niveau collégial selon le sexe

Cause d'abandon \ Sexe	Masc.	Fém.	TOTAL
1 Système scolaire	29.1%	24.8% -	27.6% (1180)
2 Famille	3.3% -	6.1% +	4.3% (184)
3 Moi-même	27.6% +	22.1% -	25.6% (1097)
4 Système social	15.1%	15.1%	15.1% (646)
5 Ne sais pas	17.1% -	22.8% +	19.1% (818)
Rejets	7.0%	9.1%	8.2% (352)
TOTAL	100% (2746)	100% (1531)	100% (4277)

TABLEAU 26

Principale cause d'abandon au niveau collégial

selon le statut scolaire

Cause d'abandon \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. N-dipl.	Rejets	TOTAL
1 Système scolaire	30.2%	29.1%	25.9%	19.7%	27.6% (1180)
2 Famille	2.9%	4.6%	4.4%	3.9%	4.3% (184)
3 Moi-même	19.7% -	25.4%	27.4%	17.1%	25.6% (1097)
4 Système social	20.5% +	18.0% +	11.4% -	10.5%	15.1% (646)
5 Ne sais pas	18.4%	16.9% -	21.7% +	13.2%	19.1% (818)
Rejets	8.4%	6.0%	9.3%	35.5%	8.2% (352)
TOTAL	100% (381)	100% (1885)	100% (1935)	100% (76)	100% (4277)

Du côté masculin, l'abandon est davantage causé par des négligences personnelles (27.6% vs 22.1% chez les filles).

Selon le statut scolaire

Ici encore, les diplômés du général constituent une catégorie qualitativement distincte des autres abandons. Ils accusent davantage l'ensemble de la société (20.5% vs 15.1% dans l'ensemble) et un plus petit nombre se rendent personnellement responsables d'avoir quitté leurs études (19.7% vs 25.6% dans l'ensemble).

Les connaissances plus générales qu'ils ont acquises et des notions moins axées sur des objectifs de travail immédiats semblent avoir contribué à une prise de position plus critique face au système des valeurs véhiculées par leur société.

Cette constatation s'applique également lorsqu'on compare les non-diplômés du secteur général aux non-diplômés du secteur professionnel. Au général, on attribue, dans une proportion plus forte, la cause d'abandon au système social (18.0% contre 11.4% chez les non-diplômés du secteur professionnel) et les sortants non diplômés du secteur professionnel manifestent plus de difficulté à cerner la cause d'abandon (21.7% répondent "ne sait pas" contre 16.9% pour les non-diplômés du secteur général.

Selon le statut socio-économique

Le fait de provenir d'un milieu plus ou moins favorisé socio-économiquement ne semble pas avoir d'influence sur la cause d'abandon scolaire.

Préalablement, au niveau des motifs d'abandons, peu de différences significatives s'étaient fait sentir entre les classes socio-économiquement opposées. Cela vient confirmer les propositions émises dans le chapitre premier à l'effet que le clivage entre les plus favorisés et les moins favorisés se fait au moment de l'orientation de base, c'est-à-dire sur le choix du secteur d'études (général ou professionnel) et cela au collégial comme au secondaire.

TABLEAU 27

Principale cause d'abandon au niveau collégial

selon le revenu du père

Revenu du père / Cause d'abandon	- $9,000	+ $9,000	N.S.P.	Rejets	TOTAL
Système scolaire	26.3%	30.2%	24.8%	37.6%	27.6% (1180)
Famille	4.6%	3.7%	4.2%	4.6%	4.3% (184)
Moi-même	26.3%	25.7%	23.7%	19.3%	25.6% (1097)
Système social	15.8%	14.7%	14.1%	8.3%	15.1% (646)
Ne sais pas	19.2%	17.0%	24.8%	20.2%	19.1% (818)
Rejets	7.9%	8.8%	8.4%	10.1%	8.2% (352)
TOTAL	100% (2460)	100% (1281)	100% (427)	100% (109)	100% (4277)

TABLEAU 28

Principale cause d'abandon au niveau collégial

selon la scolarité du père

Scolarité du père / Cause d'abandon	7 ans et -	8 à 11 ans	12 à 15 ans	16 ans et +	N.S.P.	Rejets	TOTAL
Système scolaire	26.3%	28.2%	28.5%	33.5%	16.3%-	34.6%	27.6% (1180)
Famille	4.5%	4.0%	4.8%	1.9%-	9.2%+	3.8%	4.3% (184)
Moi-même	25.8%	26.4%	24.8%	23.3%	24.5%	30.8%	25.6% (1097)
Système social	15.5%	15.2%	15.8%	12.5%	9.2%	19.2%	15.1% (646)
Ne sais pas	20.0%	18.1%	18.8%	17.3%	28.6%+	7.7%	19.1% (818)
Rejets	7.9%	8.1%	7.3%	11.5%	12.2%	3.8%	8.2% (352)
TOTAL	100% (1817)	100% (1395)	100% (628)	100% (313)	100% (98)	100% (26)	100% (4277)

Pour conclure l'analyse, au niveau collégial, nous rappelons les faits saillants.

Des problèmes d'orientation scolaire, l'obtention d'un emploi et des difficultés financières constituent les circonstances d'abandon jugées majeures par les ex-étudiants du collège.

Les garçons quittent plus pour des raisons scolaires et les filles plus pour des raisons personnelles, tandis que les diplômés du secteur général abandonnent à cause de barrières dressées entre eux et l'école: demande d'admission refusée, études contraires à leurs goûts et besoin d'argent.

Socio-économiquement, les moins favorisés quittent plus par besoin d'argent et les plus favorisés quittent davantage par dégoût de l'école et par mauvaise orientation .

Du côté des causes d'abandon d'études, au niveau collégial, on situe le système social et sa propre personne comme principaux agents générateurs d'abandon. De plus, 19.1% ont été incapables de prendre position sur le sujet.

Les abandons provenant du secteur général accusent davantage l'ensemble du système social d'être la cause de leur fuite que les abandons du secteur professionnel. Quant aux différences selon l'origine socio-économique, rien de notable.

RESUME DU DEUXIEME CHAPITRE

ANALYSE QUALITATIVE DU PHENOMENE DE L'ABANDON SCOLAIRE AUX NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL

L'abandon des études est un phénomène fort complexe qui origine souvent très loin dans le temps. La relance ne se veut pas une étude inventoriant l'ensemble des données de ce phénomène mais plutôt une identification des situations déterminantes provoquant l'abandon des études.

A cet effet nous avons demandé aux étudiants qui avaient abandonné prématurément leurs études (diplômés du général et non-diplômés (général et professionnel)) de nommer la principale circonstance et la principale cause de leur abandon.

Les possibilités de réponses offertes étaient très générales permettant un diagnostic d'ensemble du phénomène et la détermination de certains malaises engendrés par notre système scolaire et social.

Nous reprenons dans ce résumé les points marquants de l'enquête et ce, aux niveaux secondaire et collégial.

NIVEAU SECONDAIRE

. La Relance 73 a repéré 789 cas d'abandon parmi les sortants de 8 écoles-témoins réparties à travers la province.

. Les 4 circonstances d'abandon jugées majeures par les ex-étudiants sont

- Obtention d'un emploi : 18.5%
- Absence de garantie d'emploi même en poursuivant des études : 17.7%
- Dégoût de l'école : 15.6%
- Etudes pas à leurs goûts : 14.6%

. Les filles quittent davantage parce qu'elles ont trouvé un emploi (23% vs 15.1% chez les garçons) et les garçons quittent plus par dégoût de l'école (18.2% vs 11.7% chez les filles).

. Les diplômés du secteur général se différencient particulièrement de l'ensemble. Des demandes d'admission refusées provoquent 1[illegible].5% des abandons chez ce groupe vs 4.3% chez les non-diplômés.

Ils quittent moins que l'ensemble pour avoir obtenu un emploi ou par dégoût de l'école.

. Les indicateurs d'origine socio-économique des abandons sont le revenu et la scolarité du père.
Les abandons dont le père gagne plus de $9,000 ont quitté l'école davantage parce qu'ils ont été refusé à un niveau d'études supérieures que les abandons dont le

père gagne moins de $9,000 (12.5% vs 6%).

Evidemment, plus on est favorisé économiquement moins on quitte par nécessités financières (3.3% vs 8.8%).

. Deux agents principaux ont causé l'abandon de la moitié des cas repérés. Ce sont: le système scolaire (25.6%) et l'individu qui s'accuse personnellement d'être responsable de son abandon (24.9%).

A noter que 28.4% des cas sont incapables de situer cette cause et ce sont surtout les filles qui éprouvent cette incapacité (33.6%).

. Pas de différences significatives entre les statuts scolaires et une seule mention au niveau de l'origine socio-économique: Les abandons dont le père gagne plus de $9,000 accusent davantage le système scolaire.

NIVEAU COLLEGIAL

. La Relance 73 a repéré 4277 cas d'abandon parmis les sortants de 26 cegep et 19 collèges privés du Québec.

. Les 4 circonstances d'abandon jugées majeures par les ex-étudiants sont

- Etudes pas à leurs goûts : 24.2%
- Absence de garantie d'emploi même en poursuivant des études : 13.5%
- Obtention d'un emploi : 13.2%
- Besoin d'argent : 13.2%

. Les filles quittent davantage pour des raisons personnelles (mariage, problèmes familiaux, maladie) et les garçons quittent plus à cause de mauvaises notes (6.5% contre 2.8% chez les filles) et par dégoût de l'école (9.0% contre 5.2%).

. Les diplômés du secteur général abandonnent surtout pour des raisons d'ordre scolaire. 13.4% quittent pour avoir été refusé à l'université contre 5.9% dans l'ensemble. 31.5% abandonnent parce que leurs études ne répondent plus à leurs goûts vs 24.2% dans l'ensemble et 17.3% pour des besoins d'argent vs 13.2% dans l'ensemble.

Tout comme au secondaire, des diplômés du général quittent moins pour avoir obtenu un emploi ou par dégoût de l'école.

. Les deux indicateurs du statut socio-économique des abandons (revenu et scolarité du père) font ressortir que le besoin d'argent empêche un plus grand nombre d'étudiants moins favorisés de poursuivre des études (15.3% vs 9.8% selon que le père gagne - $9,000 ou + $9,000 et 15.6% vs 6.4% selon que le père possède 7 ans et moins de scolarité et 16 ans et plus.

. Les causes d'abandon les plus fréquemment mentionnées sont les mêmes qu'au niveau secondaire.

1- le système scolaire 27.6%
2- moi-même 25.6%

Le pourcentage de ceux qui ne réussissent pas à identifier cette cause est de 19.1% et légèrement supérieur chez les filles soit 22.8%.

. Les diplômés du général critiquent davantage le système social, 20.5% vs 15.1% dans l'ensemble.

TROISIÈME CHAPITRE

LES ÉTUDIANTS ET LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS D'ÉTUDES

Rappelons d'abord l'objectif du projet "Relance" sous-jacent à ce chapitre, et qui consistait à "décrire la situation des diplômés du secteur général, au secondaire et au collégial, pour vérifier si ces diplômés sont contrariés dans le choix de leurs études".

Nous traiterons ici du type d'établissement fréquenté, et de sa concordance avec le goût de l'étudiant, du programme d'études suivi par l'étudiant et de la concordance de ce programme avec ses goûts.

Nous décrirons d'abord la situation des répondants du secondaire pour passer ensuite à celle des répondants du collégial.

PARTIE A

RÉALISATION DES PROJETS D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Au secondaire, 3300 des 12268 répondants poursuivaient des études en janvier ou février 1973. Ces répondants proviennent en majorité des écoles-témoins (8)* que nous avons retenues pour calculer d'une part, les taux d'abandon et, d'autre part, pour analyser les projets d'études des jeunes diplômés du secteur général.

Cependant, seulement une partie (23.8%) des 3300 étudiants repérés étaient des diplômés du secteur général

Diplômés du général	783	23.8%
Diplômés du professionnel	998	30.2%
Non-diplômés	1519	46.0%
TOTAL	3300	100.0%

Les proportions ne représentent pas la réalité puisqu'elles tiennent surtout à notre procédé d'échantillonnage. Rappelons que nous avons inclus dans notre fichier tous les diplômés du professionnel long de la province de Québec (sauf quelques C.S.); c'est pour cette raison que

---

* Une neuvième école a été rejetée.

nous retrouvons chez les étudiants une proportion importante de ces diplômés.

Les non-diplômés proviennent des écoles-témoins, tout comme les diplômés du secteur général. Leur importance numérique tient au fait qu'ils ont quitté une des écoles-témoins à l'un ou l'autre des cinq degrés du niveau secondaire, alors que les diplômés du secteur général ne quittent l'école qu'au terme final.

1. LE TYPE D'INSTITUTION FREQUENTEE

Le tableau 29 permet de constater que 89% (82% cegep, 7% collège privé) des diplômés du général qui poursuivaient des études étaient inscrits au niveau collégial.

On sait par ailleurs (1) que l'enquête Relance 73 a rejoint 1134 répondants diplômés du secteur général, dont 351 ne poursuivaient pas leurs études à temps plein. La proportion des diplômés du secteur général ayant passé au collégial s'établit donc à 61.5% (697 sur 1134); les catégories "université", "autre établissement scolaire" et "rejets" représentent un 3.3% additionnel.

---

(1) Voir Relance 1973, TOME I, page 110.

TABLEAU 29

Le type d'établissement scolaire fréquenté par les répondants de la relance au niveau secondaire (qui poursuivent des études) selon le statut scolaire

Type d'établissement scolaire fréquenté \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Prof. Dipl.	Gén-Prof N-dipl.	TOTAL
Ecole secondaire	6.1%	44.0%	71.4%	47.6% (1570)
Cegep	82.0%	19.3%	12.3%	31.0% (1022)
Collège privé	7.0%	9.2%	6.2%	7.3% (241)
Université	0.5%	0.6%	0.1%	0.4% (12)
Autre	3.1%	19.0%	5.9%	9.2% (305)
Rejets	1.3%	7.8%	4.0%	4.5% (150)
TOTAL	100% (783)	100% (998)	100% (1519)	100% (3300)

Chez les diplômés du secteur professionnel, 285 poursuivent des études collégiales. Ces 285 cas représentent 3.8% des diplômés du secteur professionnel contactés par la relance 1973. Le taux de passage chez les diplômés du professionnel est donc très bas. Chez

les non-diplômés, 71.4% étaient encore aux études au niveau secondaire soit qu'ils aient changé d'école, soit qu'ils soient retournés dans leur école précédente.

2. L'INSTITUTION FREQUENTEE CORRESPOND-ELLE A L'INSTITUTION PREFEREE

Sur le tableau 30, 30% des répondants n'affirment aucune préférence en ce qui concerne une institution en particulier. 59.9% disent fréquenter leur institution préférée et ce sont les diplômés du général qui voient leur préférence coïncider davantage avec leur présente institution (66%).

Les non-diplômés sont les plus contrariés puisque seulement 54.9% fréquentent leur institution préférée; 5% d'entre eux disent avoir quitté l'institution qui correspondait le mieux à leur goût.

TABLEAU 30

L'institution fréquentée correspond-elle à l'institution préférée selon le statut scolaire des répondants du niveau secondaire

Fréquentation de l'institution préférée / Statut scolaire	Gén. Dipl.	Prof. Dipl.	Gén-Prof N-dipl.	TOTAL
Oui	66.0%	62.6%	54.9%	59.9% (1976)
Non, été refusé	6.4%	4.4%	4.8%	5.0% (166)
Non, dû quitter	0.8%	1.9%	5.0%	3.1% (101)
Sans préférence	25.9%	27.8%	33.7%	30.1% (994)
Rejets	0.9%	3.2%	1.6%	1.9% (63)
TOTAL	100% (783)	100% (998)	100% (1519)	100% (3300)

3. DEMARCHES POUR ETUDIER ET PROGRAMME SUIVI

Nous ne traitons ici que de la situation des diplômés du secteur général, au secondaire, puisqu'ils sont les seuls candidats qui ont satisfait aux prérequis pour s'inscrire à des études collégiales. Il faut dire tout de suite que 912 diplômés du secteur général nous ont dit avoir fait des démarches pour

étudier. On sait, par le tableau 30, que 783 ont réussi à s'inscrire à temps plein (+ de 12 heures de cours par semaine) dans une institution scolaire.

Au tableau 31 , on observe que les 912 répondants ont fait 1180 demandes d'inscriptions, i.e. 1.29 demande par candidat.

Ce même tableau offre une vue d'ensemble de tous les programmes collégiaux où les répondants ont fait une demande pour étudier et le résultat de leur demande. Par le tableau 29, on sait déjà que 697 diplômés du général, au secondaire, poursuivent des études collégiales. Le tableau 31 ne donne le détail du programme d'inscription que pour 578 cas. Il y a donc 119 cas (17%) où nous ne savons rien du programme collégial où se sont inscrits les diplômés du secteur général provenant du secondaire. Ils ont probablement succombé à la difficulté de répondre à la question 9, qui était assez complexe.

D'après le tableau 31, on peut distribuer les inscrits selon les concentrations et les domaines de spécialisation collégiaux.

TABLEAU 31

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Programmes d'études \ Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. Préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
SCIENCES DE LA SANTE						
Sciences de la santé	4 11%	10 29%	21 60%	35 100%	1	5%
Chirurgie dentaire	2 33%	1 17%	3 50%	6 100%		
Diététique et nutrition	2 40%	1 20%	2 40%	5 100%		
Education physique	2 17%	7 58%	3 25%	12 100%	6	67%
Médecine	5 19%	5 19%	16 62%	26 100%	2	11%
Médecine vétérinaire	1 33%		2 67%	3 100%		
Optométrie		1 50%	1 50%	2 100%		
Pharmacie	4 40%	3 30%	3 30%	10 100%	1	25%
Sciences infirmières	5 50%	3 30%	2 20%	10 100%		
TOTAL	25 23%	31 28%	53 49%	109 100%	10	16%

(1) Voir questionnaire, annexe A , question 9D.

(2) Taux contrariété = $\frac{\text{nombre d'individu n'étant pas inscrit dans leur programme d'études préféré}}{\text{nombre d'étudiants inscrits + nombre d'étudiants non-inscrits dans le programme préféré}}$

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Résultats des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
SCIENCES PURES ET APPLIQUEES						
Sciences pures et appliquées	2 10%	7 33%	12 57%	21 100%		
Agriculture	1 50%		1 50%	2 100%	1	50%
Architecture	1 12%	2 25%	5 63%	8 100%		
Foresterie et géodésie	1 25%	1 25%	2 50%	4 100%	1	33%
Sciences appliquées (génies)	4 21%	5 26%	10 53%	19 100%	1	9%
Sciences pures	6 17%	8 24%	20 59%	34 100%		
TOTAL	15 17%	23 26%	50 57%	88 100%	3	6%
SCIENCES HUMAINES						
Sciences humaines	1 50%		1 50%	2 100%		
Droit	3 10%	5 16%	23 74%	31 100%		
Géographie	4 29%	3 21%	7 50%	14 100%		

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Programmes d'études / Résultats des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Histoire	7 29%	7 29%	10 42%	24 100%		
Philosophie	1 25%	3 75%		4 100%		
Psychologie	2 6%	9 28%	21 66%	32 100%	3	13%
Sciences de l'éducation	3 13%	3 13%	17 74%	23 100%	4	19%
Sciences religieuses et théologie	1 33%	1 33%	1 33%	3 100%		
Sciences sociales	8 24%	8 24%	17 52%	33 100%	2	11%
Service social	6 55%	1 9%	4 36%	11 100%		
TOTAL	36 20%	40 23%	101 57%	177 100%	9	8%
SCIENCES DE L'ADMINISTRATION						
Sciences de l'administration	5 14%	5 14%	26 72%	36 100%	-	

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Résultats des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
ARTS						
Arts	1 25%	2 50%	1 25%	4 100%		
Arts plastiques	7 47%	1 6%	7 47%	15 100%	3	30%
Cinéma	2 100%			2 100%	3	-
Musique	5 33%	1 7%	9 60%	15 100%	5	36%
TOTAL	15 42%	4 11%	17 47%	36 100%	11	39%
LETTRES						
Lettres	8 17%	8 17%	30 66%	46 100%	-	
TECHNIQUES BIOLOGIQUES						
Techniques dentaires	1 14%	2 29%	4 57%	7 100%	1	20%
Techniques d'assistance dentaire						
Techniques de diététique	7 41%	4 24%	6 35%	17 100%		

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Programmes d'études / Résultats des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Techniques d'inhalothérapie	11 69%	2 12%	3 19%	16 100%	3	50%
Techniques de radiologie	14 82%	1 6%	2 12%	17 100%	3	60%
Techniques de réadaptation	2 67%	1 33%		3 100%	1	-
Techniques de sciences naturelles	4 36%	2 18%	5 46%	11 100%	3	38%
Techniques infirmières	39 37%	9 8%	58 55%	106 100%	16	22%
Techniques forestières	2 20%	1 10%	7 70%	10 100%		
TOTAL	80 43%	22 12%	85 45%	187 100%	27	24%
TECHNIQUES PHYSIQUES						
Techniques de chimie industrielle	1 14%	1 14%	5 72%	7 100%		
Techniques des matières plastiques						
Techniques de l'architecture	2 50%	2 50%		4 100%	1	-

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Résultats des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Techniques cartographiques et géodésiques	3 25%	5 42%	4 33%	12 100%	2	33%
Techniques de la pêche						
Techniques du papier					1	-
Techniques du meuble et du bois ouvré		1 50%	1 50%	2 100%		
Techniques du génie civil	8 38%	3 14%	10 48%	21 100%		
Techniques de la mécanique	4 29%	2 14%	8 57%	14 100%	4	33%
Electrotechnique	8 19%	12 28%	23 53%	43 100%	2	8%
Techniques de laboratoire physique	2 67%		1 33%	3 100%		
Mécanique du bâtiment	2 67%		1 33%	3 100%		
Techniques maritimes	1 25%	1 25%	2 50%	4 100%	1	33%
Techniques du textile						

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Résultats des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement			1 100%	1 100%	1	50%
Techniques métallurgiques						
Techniques minières						
Aéronautique	5 71%	2 29%		7 100%		
TOTAL	36 30%	29 24%	56 46%	121 100%	12	18%
TECHNIQUES HUMAINES						
Techniques auxiliaires de la justice	4 36%	1 9%	6 55%	11 100%	2	25%
Techniques d'éducation spécialisée	42 69%	6 10%	13 21%	61 100%	12	48%
Techniques d'aménagement	2 11%	7 37%	10 53%	19 100%		
Assistance sociale	25 57%	9 20%	10 23%	44 100%	5	33%
Techniques des communications	4 50%	2 25%	2 25%	8 100%	1	33%

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Résultats des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Bibliotechnique	8 35%	6 26%	9 39%	23 100%	1	10%
Techniques de loisirs	8 57%		6 43%	14 100%	3	33%
TOTAL	93 52%	31 17%	56 31%	180 100%	24	30%
TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION						
Techniques administratives	24 22%	24 22%	59 56%	107 100%	5	8%
Archives médicales	8 100%			8 100%	4	-
Informatique	11 26%	12 29%	19 45%	42 100%	3	14%
Techniques hôtelières	3 100%			3 100%	2	-
TOTAL	46 29%	36 23%	78 48%	160 100%	14	15.2%

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 31 (suite)

Démarches faites pour poursuivre des études collégiales par les diplômés du général provenant du niveau secondaire

Résultats des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
ARTS (programmes professionnels)						
Musique populaire	1 50%		1 50%	2 100%		
Théâtre professionnel	1 25%	1 25%	2 50%	4 100%	3	60%
Arts appliqués	2 50%	1 25%	1 25%	4 100%	2	67%
TOTAL	4 40%	2 20%	4 40%	10	5	55%
AUTRES PROGRAMMES						
Autres programmes	3 10%	5 17%	22 73%	30 100%	2	8%
GRAND TOTAL	366 31%	236 20%	578 49%	1180 100%	117	17%

(1) et (2): Voir note à la page 91

TABLEAU 32

Distribution des inscrits selon les domaines d'études collégiaux

Domaines d'études \ Inscrits	Nombre	Proportion
Sciences de la santé	53	9.2%
Sciences pures et appliquées	50	8.7%
Sciences humaines	101	17.5%
Sciences de l'administration	26	4.5%
Arts (prog. gén.)	17	2.9%
Lettres	30	5.2%
Techniques biologiques	85	14.7%
Techniques physiques	56	9.7%
Techniques humaines	56	9.7%
Techniques de l'administration	78	13.5%
Arts (prog. prof.)	4	0.7%
Autres programmes	22	3.8%
TOTAL	578	100%

On constate que 49.9% des inscrits se retrouvent au secteur professionnel. Les catégories de programme

les plus fréquentées sont les sciences humaines (17.5%), les techniques biologiques (14.7%) et les techniques de l'administration (13.5%).

Un retour au tableau 31 fait voir que les domaines suivants affichent les proportions les plus fortes de demandes refusées: techniques humaines (52%), techniques biologiques (43%), arts (prog. gén.) (42%), arts (prog. prof.) (40%).

On peut calculer le taux de contrariété en mettant en numérateur le nombre de candidats qui auraient préféré s'inscrire dans un tel programme plutôt que dans leur programme actuel et en dénominateur le nombre des précédents additionné avec le nombre d'inscrits dans ledit programme.

(exemple pour techniques d'éducation spécialisée)

Taux de contrariété $\frac{12}{12 + 13} = \frac{12}{25} = 48\%$

C'est en techniques humaines que le taux de contrariété est le plus élevé (30%) (1); les techniques

---

(1) Les catégories "arts" affichent des taux de contrariété de 39% et 55%, mais le nombre de cas observés est restreint.

d'éducation spécialisée en sont les principales responsables (taux de contrariété: 48%).

Il faudrait approfondir les problèmes que soulèvent ces données de la relance 1973. Nos données, au secondaire, s'appuient sur des nombres assez restreints et il faudrait vérifier le poids de leur représentativité.

En résumé, 89% des diplômés du général, au secondaire, s'inscrivent dans un collège et 66% d'entre eux disent fréquenter leur institution préférée (26% n'ont pas de préférence). 50% des répondants s'étaient inscrits au secteur professionnel. Les domaines d'études où les jeunes s'inscrivent en plus grand nombre sont les sciences humaines (17.5%), les techniques biologiques (14.7%) et les techniques de l'administration (13.5%). Ce sont les aspirants aux techniques humaines (en particulier, les techniques d'éducation spécialisée) qui s'avèrent les plus contrariés dans leur tentative d'inscription.

PARTIE B

RÉALISATION DES PROJETS D'ÉTUDES POSTCOLLÉGIALES

Au collégial, 9300 des 18272 répondants poursuivaient des études à temps plein (12 heures et plus par semaine). La répartition de ces 9300 étudiants selon le statut scolaire donne 54.7% de diplômés du secteur général.

Général diplômés	5084	54.7%
Général non-diplômés	2671	28.7%
Professionnel diplômés	93	1.0%
Professionnel non-diplômés	1452	15.6%
TOTAL	9300	100%

1. LE TYPE D'INSTITUTION FREQUENTE

Le tableau 33 révèle que 95.7% des diplômés du général qui poursuivaient des études étaient inscrits à l'université. On retrouve aussi 66 diplômés du secteur professionnel inscrits à l'université, ce qui est exceptionnel. Ces 66 cas représentent 2.9% des 2295 répondants diplômés du secteur professionnel.

TABLEAU 53

Le type d'établissement scolaire fréquenté par les répondants de la relance au niveau collégial (qui poursuivent des études) selon le statut scolaire

Type d'établissement scolaire fréq. \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. N-dipl.	TOTAL
Ecole secondaire	0.2%	2.7%		4.1%	1.5% (139)
Cegep	1.5%	47.4%	15.1%	78.5%	26.8% (2495)
Collège privé	.9%	10.4%	3.2%	6.0%	4.5% (4171)
Université	95.7%	31.4%	71.0%	4.3%	62.7% (5831)
Autre	1.1%	5.7%	6.4%	4.1%	3.0% (276)
Rejets	.6%	2.3%	4.3%	5.0%	1.5% (142)
TOTAL	100% (5084)	100% (2671)	100% (93)	100% (1452)	100% (9300)

Chez les non-diplômés du général, la proportion de 31.4% d'inscrits à l'université peut sembler impressionnante, mais il s'agit dans bien des cas de diplômés qui n'ont pas encore reçu leur diplôme pour cause de retards administratifs.

Voyons maintenant la distribution des diplômés du secteur général entre les diverses universités québécoises.

2. LES UNIVERSITES FREQUENTEES PAR LES DIPLOMES DU SECTEUR GENERAL, NIVEAU COLLEGIAL

C'est l'université Laval qui a accueilli la plus forte proportion des collégiens diplômés (36.2%). Il faut dire cependant qu'un cegep populeux de Montréal (Vieux-Montréal) n'a pas été inclus dans l'opération relance, ce qui pourrait modifier les proportions et rapprocher l'université de Montréal (30.6%) de l'université Laval. L'université du Québec a recruté 16.1% des diplômés collégiaux si on fait l'addition des effectifs distribués entre ses divers campus (UQUAM à DEUQO). L'université de Sherbrooke vient ensuite avec 12.7%. Les universités anglophones ne recrutent qu'une faible partie des diplômés des collèges francophones comme l'indique le tableau 34.

TABLEAU 34

Répartition des diplômés du général au collégial selon l'université qu'ils fréquentaient en 1972-73

Diplômés du général / Universités fréquentées	Gén. Dipl.
80 U. Laval	36.2% (1734)
81 U. Montréal	30.6% (1467)
82 UQUAM (Montréal)	7.3% (352)
83 UQTR (Trois-Rivières)	4.7% (227)
84 UQAC (Chicoutimi)	2.9% (137)
85 CEUR (Rimouski)	0.7% (35)
86 SUNOQ (Nord-Ouest)	0.3% (16)
87 DEUQO (Outaouais)	0.2% (10)
88 U. Sherbrooke	12.7% (608)
89 U. McGill	1.9% (91)
90 U. Sir Gilliams	0.2% (9)
91 U. Bishops	- (1)
92 Autres universités	2.2% (104)
TOTAL	100% (4791)

Note: Le tableau 33 donne 4863 diplômés du secteur général inscrits à l'université, 72 informateurs n'ont donc pas mentionné l'université qu'ils fréquentaient.

3. L'INSTITUTION FREQUENTEE EST-ELLE L'INSTITUTION PREFEREE

Ce sont les diplômés du secteur général (95.7% sont à l'université) qui semblent voir davantage leur institution coincider avec leur préférence (77.4%), mais cela tient au fait qu'une proportion inférieure d'entre eux ne

TABLEAU 35

L'institution fréquentée correspond-elle à l'institution préférée selon le statut scolaire des répondants de niveau collégial

Institution préférée \ Statut scolaire	Gén. Dipl.	Gén. N-dipl.	Prof. Dipl.	Prof. N-dipl.	TOTAL
1. Oui	77.4%	62.7%	62.4%	58.5%	70.0% (6511)
2. Non, été refusé	5.6%	5.9%	5.4%	5.3%	5.3% (495)
3. Non, dû quitter	0.7%	4.5%	3.2%	9.4%	3.2% (296)
4. Sans préférence	15.5%	25.6%	24.7%	27.2%	20.5% (1887)
5. Rejets	0.8%	1.5%	4.5%	1.8%	1.2% (111)
TOTAL	100% (5084)	100% (2671)	100% (93)	100% (1452)	100% (9300)

manifeste aucune préférence pour une institution en particulier. Si on additionne la catégorie de ceux qui fréquentent leur institution préférée avec la catégorie de ceux qui ne manifestent aucune préférence, les quatre sous-groupes de répondants ne sont pas contrariés dans environ 85% des cas.

4. DEMARCHES POUR ETUDIER ET PROGRAMME SUIVI

Nous ne traitons ici que des études poursuivies par les diplômés du secteur général puisqu'ils sont les seuls candidats vraiment habilités à poursuivre des études universitaires.

Des 5856 diplômés du secteur général des collèges , 5352 (91.4%) ont entrepris des démarches pour poursuivre des études. Ces 5352 étudiants ont formulés 8961 demandes d'inscription dans les universités, soit 1.67 demande par étudiant. On sait, par le tableau 33, que 4863 des diplômés du général ont réussi à s'inscrire dans une université (donc 83% des 5856 diplômés).

Nous avons, au tableau 36, le détail du programme suivi pour 4478 (92%) des 4863 candidats qui poursuivent des études à l'université. Ce tableau nous renseigne aussi sur le sort qu'ont connu les 8961 demandes d'inscription dans les divers programmes d'études universitaires.

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
ARTS						
Arts dramatiques	1 6%	4 23%	12 71%	17 100%	6	33%
Arts plastiques	16 27%	18 30%	26 43%	60 100%	4	13%
Arts visuels	4 8%	11 22%	36 70%	51 100%	8	18%
Musique	9	8	56	73	10	15%
TOTAL	30 15%	41 20%	130 65%	201 100%	28	18%
LETTRES						
Bibliothéconomie	1 33%	2 67%		3 100%	6	100%
Histoire de l'art	6 9%	28 42%	33 49%	67 100%	3	8%
Journalisme - Information	36 36%	30 30%	35 34%	101 100%	12	25%
Langues et traduction	87 35%	45 18%	118 47%.	250 100%	29	20%

(1) Voir questionnaire, annexe A , question 9D.

(2) Taux de contrariété = $\frac{\text{nombre d'individu n'étant pas inscrit dans leur programme d'études préféré}}{\text{nombre d'étudiants inscrits + nombre d'étudiants non-inscrits dans le programme préféré}}$

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Lettres/littérature (Français, Anglais etc.)	27 7%	148 38%	209 55%	584 100%	7	3%
Linguistique	11 11%	37 36%	55 53%	103 100%		
TOTAL	168 18%	290 32%	450 50%	908 100%	57	11.2%
SCIENCES HUMAINES						
Anthropologie	4 7%	31 53%	24 40%	59	6	20%
Criminologie	8 13%	23 37%	31 50%	62 100%	6	16%
Démographie	2 20%	7 7%	1 1%	10 100%	2	66%
Droit	158 30%	91 17%	276 53%	525 100%	39	12%
Economique	6 5%	53 47%	54 48%	113 100%	2	4%
Education physique	41 14%	66 23%	184 63%	291 100%	19	9%
Enseignement élémentaire	37 14%	57 22%	165 64%	259 100%	6	3%

(1) et (2): Voir note à la page 109

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Enseignement secondaire	20 16%	65 50%	44 34%	129 100%	3	6%
Enseignement enfance inadaptée	41 23%	53 30%	81 47%	175 100%	10	11%
Enseignement préscolaire	37 27%	29 21%	73 52%	139 100%	7	9%
Génagogie	9 29%	6 19%	16 52%	31 100%	1	6%
Géographie	16 8%	53 28%	120 64%	189 100%	5	4%
Histoire	18 6%	147 52%	118 42%	283 100%	8	6%
Orientation scolaire et professionnelle	28 16%	54 32%	88 52%	170 100%	8	8%
Orthopédagogique	33 33%	26 26%	41 41%	100 100%	7	15%
Philosophie	8 5%	97 61%	53 34%	158 100%	6	10%
Psycho-éducation	47 40%	30 25%	41 35%	118 100%	12	23%
Psychologie	176 48%	56 15%	136 37%	368 100%	85	38%
Récréologie	26 43%	18 30%	16 27%	60 100%	10	38%

(1) et (2): Voir note à la page 109

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Relations industrielles	3 3%	47 49%	45 48%	95 100%	2	4%
Sciences politiques	7 11%	30 45%	29 44%	66 100%	6	17%
Service social	69 45%	33 22%	51 33%	153 100%	8	14%
Sociologie	5 5%	54 55%	40 40%	99 100%	4	9%
Sexologie		11 52%	10 48%	21 100%	1	9%
TOTAL	799 22%	1137 31%	1737 47%	3673 100%	263	13%
SCIENCES DE LA SANTE						
Chirurgie dentaire	59 54%	9 8%	41 38%	109 100%	29	41%
Diététique et nutrition	24 19%	51 40%	52 41%	127 100%	3	5%
Ergothérapie	19 33%	23 40%	16 27%	58 100%	1	6%
Médecine	197 45%	23 5%	221 50%	441 100%	123	36%

(1) et (2): Voir note à la page 109

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Résultat des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Nursing (sciences infirmières)	29 20%	37 26%	78 54%	144 100%	2	2%
Optométrie	18 34%	19 36%	16 30%	53 100%	6	27%
Orthophonie - Audiologie	10 28%	9 25%	17 47%	36 100%	2	10%
Pharmacie	57 28%	80 39%	68 33%	205 100%	12	15%
Physiothérapie	69 49%	35 25%	37 26%	141 100%	6	14%
TOTAL	482 37%	286 22%	546 41%	1314 100%	184	25%
SCIENCES PURES						
Biochimie	9 12%	28 36%	40 52%	77 100%	2	5%
Biologie	20 5%	160 44%	184 51%	364 100%	5	3%
Biophysique	1 50%	1 50%		2 100%		
Chimie	3 3%	52 54%	41 42%	96 100%	3	7%
Géologie	3 4%	32 48%	32 48%	67 100%	2	6%

(1) et (2): Voir note à la page 109

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Résultat des démarches faites / Programmes d'études	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Mathématique	25 9%	97 36%	145 55%	267 100%	1	-
Microbiologie		10 77%	3 23%	13 100%		
Physique	4 5%	41 47%	42 48%	87 100%	2	5%
TOTAL	65 7%	421 43%	487 50%	973 100%	15	3%
SCIENCES APPLIQUEES						
Architecture	15 17%	23 26%	51 57%	89 100%	10	16%
Agriculture	6 9%	24 38%	33 53%	63 100%	2	6%
Design	1 8%	6 46%	6 46%	13 100%	1	14%
Foresterie	2 3%	15 25%	44 72%	61 100%	5	10%
Génie chimique	4 7%	18 35%	30 58%	52		
Génie civil	12 13%	27 30%	50 57%	89 100%	1	2%
Génie électrique	8 6%	36 27%	88 67%	132 100%	3	3%

(1) et (2): Voir note à la page 109

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études \ Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
Génie géologique	2 4%	27 48%	27 48%	56 100%	1	4%
Génie industriel	1 5%	3 17%	14 78%	18 100%	1	7%
Génie mécanique	5 6%	28 35%	48 59%	81 100%		
Génie médical	1 6%	12 75%	3 19%	16 100%		
Génie métallurgique	1 6%	7 47%	7 47%	15 100%	1	12%
Génie minier	1 3%	19 59%	12 38%	32 100%	1	8%
Génie physique	1 2%	33 61%	20 37%	54 100%	1	5%
Géodésie	2 5%	19 45%	21 50%	42 100%		
Médecine vétérinaire	22 58%	8 21%	8 21%	38 100%	12	60%
TOTAL	84 10%	305 36%	462 54%	851 100%	39	8%

(1) et (2): Voir note à la page 109

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
ADMINISTRATION ET COMMERCE						
Acturiat	11 10%	48 44%	49 46%	108 100%	5	9%
Informatique	8 5%	69 45%	75 50%	152 100%	2	3%
Sciences administratives	42 8%	91 18%	361 74%	494 100%	2	-
Sciences comptables	5 6%	12 14%	66 80%	83 100%	6	8%
Sciences de la gestion	3 11%	6 22%	18 67%	27 100%	2	10%
TOTAL	69 8%	226 26%	569 66%	864 100%	17	3%
THEOLOGIE						
Catéchèse	1 6%	8 50%	7 44%	16 100%	1	12%
Théologie	5 8%	14 23%	42 69%	61 100%		-
TOTAL	6 8%	22 29%	49 63%	77 100%	1	2%

(1) et (2): Voir note à la page 109

TABLEAU 36

Démarches faites pour poursuivre des études universitaires par les diplômés du général provenant du niveau collégial

Programmes d'études / Résultat des démarches faites	Refus	Renoncé	Inscrit	TOTAL	Prog. préféré non-inscrit (1)	Taux de contrariété (2)
AUTRES PROGRAMMES						
Autres programmes	23	29	48	100	8	14%
GRAND TOTAL	1726 19%	2757 31%	4478 50%	8961 100%	612	12%

(1) et (2): Voir note à la page 109

Faisons d'abord un relevé qui distribue les inscrits selon les principaux domaines d'études universitaires.

TABLEAU 37

Distribution des inscrits
selon les domaines d'études universitaires

Domaines d'études / Inscrits	Nombre	Proportion
Arts	130	2.9%
Lettres	450	10.0%
Sciences humaines	1737	38.8%
Sciences de la santé	546	12.2%
Sciences pures	487	10.9%
Sciences appliquées	462	10.3%
Administration et commerce	569	12.7%
Théologie	49	1.1%
Autres programmes	48	1.1%
TOTAL	4478	100%

Ce sont les sciences humaines qui obtiennent la plus grande proportion d'inscrits (38.8%). D'autre part, cinq domaines recueillent des inscrits dans des proportions variant de 10 à 12%. Il s'agit de: administration et commerce (12.7%), sciences de la santé (12.2%), sciences pures (10.9%), sciences appliquées (10.3%), lettres (10.0%).

Certains diront que les jeunes s'orientent en trop grand nombre vers les sciences humaines, mais un coup d'oeil jeté aux proportions des demandes refusées et aux taux de contrariété (1), selon les domaines d'études, infirme en partie cette allégation. Par exemple, 37% des demandes en sciences de la santé ont été refusées et 25% des candidats ont été contrariés. En sciences humaines, 22% des demandes ont été refusées et 13% des étudiants ont été contrariés. Ces données indiquent donc que les statistiques portant sur les seules inscriptions sont trompeuses: elles ne reflètent pas les intentions premières des étudiants parce qu'un bon nombre d'entre eux ne réussissent pas à s'inscrire dans leur programme préféré.

Il n'en reste pas moins que les domaines des sciences pures et des sciences appliquées ne recrutent que

---

(1) Voir page

21.2% des candidats aux études universitaires et que la proportion des demandes refusées y est peu élevée (sciences pures, 7%; sciences appliquées, 10%).

Mais voyons les programmes d'études universitaires qui contrarient le plus leurs aspirants.

Le tableau 38 donne la liste des programmes où au moins 20% des candidats ont été contrariés (nous n'incluons que les programmes dont le nombre de contrariés et le nombre d'inscrits totalisent 20 cas et plus).

Il faudrait savoir pourquoi ces programmes d'études sont plus fermés que les autres. Est-ce une carence de ressources éducatives? Est-ce du contingentement? Certains domaines comme la récréologie, le journalisme-information relèvent de nouveaux départements universitaires qui ont une faible capacité d'absorption de candidats à cause des ressources limitées dont ils disposent. D'autres départements sont aux prises avec un sérieux problème de débouchés sur le marché du travail: les langues, la traduction, l'anthropologie. Par ailleurs, la chirurgie dentaire et la médecine sont des domaines bien établis, très rémunérateurs, et qui offrent d'excellents débouchés. Il n'en demeure pas moins illogique qu'une société contrarie des jeunes qui sont prêts à s'orienter vers des professions aussi utiles et si peu encombrées. Ce sont plutôt nos salles d'attente qui sont encombrées!

TABLEAU 38

Liste des programmes universitaires
les moins accueillants

	Taux de contrariété	Total inscrits + contrariés
Médecine vétérinaire	60%	20
Chirurgie dentaire	41%	70
Psychologie	38%	221
Récréologie	38%	26
Médecine	36%	344
Optométrie	27%	22
Journalisme-information	25%	47
Psycho-éducation	23%	53
Langues et traduction	20%	147
Anthropologie	20%	30

Programmes d'études et origine socio-économique

Au tableau 39, nous avons dressé la liste des programmes qui s'écartent significativement de la moyenne (sur la base d'un test statistique des proportions) au niveau des pères qui ont un revenu de $12,000 et plus. Nous retenons cet indice comme un indicateur direct de l'origine socio-économique des étudiants qui se sont inscrits dans des programmes universitaires. Ce tableau révèle des faits troublants. La majorité des programmes qu'on y retrouve mènent leurs candidats vers les professions les plus rémunératrices.

Mais il y a plus. Si on considère d'une part la liste des programmes universitaires les moins accueillants pour ceux qui veulent s'y inscrire et d'autre part, les programmes dont les candidats inscrits proviennent d'une catégorie socio-économique privilégiée, on constate que certains programmes se retrouvent aux deux endroits. Ce sont la chirurgie dentaire, la médecine, la psycho-éducation et les langues. La psychologie mise à part, ce sont les seuls programmes, au tableau, dont le nombre de cas observés est suffisamment grand pour que le test statistique appliqué soit sensible aux différences

TABLEAU 39

Programmes d'études universitaires dont les inscrits se différencient de la moyenne pour la catégorie des pères qui ont un revenu de $12,000 et plus

Programme d'études / Revenu du père	$12,000 et plus	Nombre de cas observés (inscrits)
AU DESSUS DE LA MOYENNE		
Chirurgie dentaire	35%	43
Psycho éducation	35%	46
Actuariat	34%	50
Histoire de l'Art	34%	41
Sciences de la gestion	34%	41
Architecture	32%	59
Droit	29%	302
Génie mécanique	28%	60
Economique	27%	62
Médecine	27%	234
Génie électrique	26%	98
Langues et traduction	26%	148
Sciences administratives	25%	493
SOUS LA MOYENNE		
Enseignement élémentaire	12%	190
Théologie	4%	49
Proportion moyenne pour ceux qui ont fait des démarches pour étudier	17%	12622

qui séparent ces programmes de la moyenne des répondants dont le père gagnait $12,000 et plus. Il y a donc une coïncidence statistique entre l'appartenance à une classe socio-économique favorisée et l'accession à certains programmes d'études universitaires très sélectifs.

En résumé, 83% des diplômés du général, au collégial, se sont inscrits à l'université. L'université Laval et l'université de Montréal attirent le plus de candidats (environ le tiers chacune).

En général, 85 à 90% des candidats poursuivant des études le font dans une institution qui ne contrarie pas leur préférence. Ce sont les sciences humaines (38.8%) qui recrutent le plus de candidats aux études universitaires. Le domaine le moins accessible est celui des sciences de la santé, où 37% des demandes provenant des diplômés du collégial sont refusées. Etant donné que plusieurs candidats font plus d'une demande d'inscription, il faut se servir du taux de contrariété pour connaître que 25% des aspirants aux sciences de la santé sont rejetés.

Les demandes adressées aux départements des sciences pures et des sciences appliquées subissent peu de refus (7% et 10%).

Les cinq programmes qui sont les plus difficiles d'accès sont dans l'ordre: la médecine vétérinaire*, la chirurgie dentaire, la psychologie, la récréologie* et la médecine. Pour deux de ces programmes, soit: la chirurgie dentaire et la médecine, la proportion des inscrits dont le père reçoit un revenu annuel de $12,000 et plus est largement supérieure à la moyenne observée (chirurgie dentaire, 35%; médecine, 27%; la moyenne observée se situe à 17%).

---

* La médecine vétérinaire et la récréologie sont de petits départements.

RESUME DU TROISIÈME CHAPITRE

LES ETUDIANTS ET LA REALISATION DE LEURS PROJETS D'ETUDES

Au secondaire

Les données ont été recueillies auprès de la clientèle de neuf écoles-témoins.

- 61.5% des diplômés du secteur général se sont inscrits au collégial (3.3% à l'université ou indéterminé).
- 6% n'étudiaient pas dans leur établissement d'enseignement préféré.
- Les 783 diplômés du secteur général qui poursuivaient des études ont fait une moyenne de 1.29 demande chacun auprès des cegep ou collèges privés.
- 49.9% de ceux qui ont réussi à s'inscrire au collégial l'ont fait dans le secteur professionnel.
- Les domaines qui recrutent le plus de candidats sont les sciences humaines (17.5%), les techniques biologiques (14.7%) et les techniques administratives (13.5%).

Au collégial

- 83% des diplômés du secteur général se sont inscrits à l'université.

- Ceux qui ont réussi à s'inscrire à l'université ont fait une moyenne de 1.67 demande d'inscription.

- L'université Laval et l'université de Montréal accueillent, à elles seules, les deux tiers des inscrits.

- Seulement 6% des diplômés du général qui poursuivaient des études n'ont pas réussi à s'inscrire dans leur établissement scolaire préféré.

- Ce sont les sciences humaines (38.8%) qui recrutent la plus forte proportion des collégiens diplômés. Dans une proportion de 10 à 12%, on retrouve les cinq domaines suivants: administration et commerce (12.7%), sciences de la santé (12.2%), sciences pures (10.9%), sciences appliquées (10.3%) et lettres (10.0%).

- Les départements suivants sont les moins accessibles: médecine vétérinaire (taux de contrariété = 60%), chirurgie dentaire (41%), psychologie (38%), récréologie (38%) médecine (36%).

- L'origine socio-économique influence l'orientation des étudiants. Alors que 17% des pères des diplômés collégiaux qui ont fait des demandes pour étudier à l'université gagnaient $12,000 et plus annuellement, pour treize (13) programmes universitaires, cette proportion dépassait 25%.

On y remarque entre autres la chirurgie dentaire (35%) et la médecine (27%) qui se classent parmi les cinq programmes les plus difficiles d'accès (voir paragrapne précédent.

CONCLUSION

Nous concluons ce rapport, d'une part par une comparaison des résultats de l'enquête au niveau secondaire et au niveau collégial et d'autre part par un diagnostic effectué en fonction de l'origine socio-économique et du sexe des informateurs.

Comparaison secondaire-collégial

Au tableau 40, nous avons un abrégé des principaux résultats pour les niveaux secondaire et collégial. On y constate des différences et des ressemblances.

- Les différences

  - Les causes principales d'abandon des études relatives à l'attraction du marché du travail et au dégoût de l'école sont plus invoquées au secondaire, tandis qu'au collégial, la mauvaise orientation et le besoin d'argent prennent plus d'importance.

- La proportion des diplômés du secteur général, au niveau secondaire et collégial, qui poursuivent des études est plus forte au niveau collégial (83%) qu'au niveau secondaire (61.5%).

- Le nombre de demandes d'inscription par candidat est moins élevé au secondaire qu'au collégial (1.29 vs 1.67).

- La proportion, par candidat, des demandes refusées et des demandes rejetées, est un rapport inversé si l'on compare le niveau secondaire au niveau collégial.

- Ceux qui ne réussissent pas à s'inscrire dans leur programme préféré sont plus nombreux au secondaire qu'au collégial (17% vs 12%).

- Le domaine d'études le moins accessible pour les diplômés du secondaire se trouve dans les techniques humaines, alors que les diplômés du collégial ont plus de difficultés à s'inscrire en sciences de la santé à l'université.

TABLEAU 40

Comparaison des résultats entre les niveaux secondaire et collégial

Variables / Niveaux	Niveau secondaire	Niveau collégial
- Cinq principales circonstances d'abandon		
- Obtention d'un emploi	18.5%	13.2%
- Etudes non garant d'emploi	17.7%	13.5%
- Dégoût de l'école	15.6%	7.6%
- Etudes pas à leurs goûts	14.6%	24.2%
- Besoin d'argent	7.0%	13.2%
- Cause d'abandon inhérente au système scolaire	24.6%	27.6%
- Proportion des diplômés du général s'inscrivant au niveau supérieur	61.5%	83 %
- Nombre de demandes par diplômés du général aux études	1.29	1.67
- Résultats des demandes effectuées		
- Refus	31 %	19 %
- Renoncé	20 %	31 %
- Inscrit	49 %	50 %
- Taux de contrariété (1)	17 %	12 %
- Domaine d'études où s'inscrivent davantage les diplômés		
- Sciences humaines	17.5%	38.8%
- Domaine le moins accessible (% des demandes refusées)	Techniques humaines (52%)	Sciences de la santé (37%)

(1) Le taux de contrariété donne la proportion des diplômés du secteur général qui n'ont pas réussi à s'inscrire dans leur programme d'études préféré.

- Ressemblances

  - Environ le quart de ceux qui abandonnent situent la cause de leur abandon dans le système scolaire au niveau secondaire et au collégial.

  - Les sciences humaines recrutent davantage de candidats au collégial et à l'université.

Il existe donc des différences importantes au niveau des circonstances de l'abandon des études au secondaire et au collégial de même que dans le processus d'accessibilité aux études à un niveau supérieur.

Diagnostic d'ensemble

- L'école québécoise n'est pas aussi démocratisée qu'on le souhaiterait en ce sens que les jeunes québécois connaissent un cheminement scolaire différent selon qu'ils proviennent d'une part, de couches socio-économiques favorisées ou défavorisées et d'autre part, qu'ils soient des garçons ou des filles.

- L'origine socio-économique

Les données ventilées selon l'origine socio-économique (scolarité et revenu du père) révèlent que les jeunes issus d'un père moins scolarisé que la moyenne et gagnant un revenu moindre sortiront plus tôt de l'école, soit parce qu'ils s'orientent davantage vers les cours de métiers, soit parce qu'ils ont plus de propension à abandonner leurs études. 59% des diplômés du secteur professionnel, au secondaire, avaient un père ayant fait 7 années ou moins d'études contre 45.7% pour les diplômés du secteur général. Toujours au secondaire, 55.6% des abandons avaient un père sous-scolarisé contre seulement 45.3% pour ceux qui poursuivaient des études.

Au collégial, les informateurs du secteur professionnel provenaient, dans 52% des cas, de pères sous-scolarisés comparativement à 35.7% pour ceux du secteur général. Les répondants du niveau collégial qui poursuivaient des études (à l'université ou dans une autre institution que celle fréquentée l'année précédente) ne provenaient de pères sous-scolarisés (7 ans ou moins d'études) que dans une proportion de 36.1%, ce qui révèle un écart très grand (23%) par rapport aux diplômés du secteur professionnel, au secondaire, dont nous avons parlé au début.

On peut ajouter que cette différenciation selon l'origine socio-économique se poursuit jusqu'à la fin du cycle d'études puisque, dans les programmes universitaires les plus difficiles d'accès (chirurgie dentaire, médecine), la proportion des pères qui reçoivent un revenu supérieur à $12,000 annuellement est très supérieure (35%, 27%) à la moyenne observée pour tous les inscrits à l'université (17%).

Le sexe

L'analyse des données selon le sexe révèle une tendance semblable à celle observée en fonction de l'origine socio-économique. Les filles poursuivent des études moins longues que les garçons. Elles représentent 60% des sortants attendus (aussi 60% des diplômés du secteur professionnel), alors qu'elles ne constituaient que 43% de la clientèle du niveau collégial en 1970-71 (1).

En plus, les filles abandonnent moins leurs études que les garçons probablement parce que le marché du travail est plus strict pour réclamer un diplôme de la part des filles que de la part des garçons. Les emplois de sténo-secrétaires, d'infirmières, de laborantines sont presque fermés aux non-diplômées. Ainsi, les données de

(1) Voir Relance 1973, TOME I page 184.

la relance 1973 indiquent que les garçons comptent pour 59.8% des abandons au secondaire et 64% au collégial (la normale serait de 57% au collégial).

L'école n'est donc qu'un moyen très relatif pour corriger les inégalités socio-culturelles et économiques qui caractérisent les enfants d'origine différente. Ces enfants ont un même parcours à suivre, mais certains avec plus d'avantages socio-culturels que les autres.

Chez les filles, ce sont tous les rôles sociaux de la femme qui déterminent la longueur et le type d'études qu'elles poursuivent. Les tendances à l'homogénéisation des rôles sociaux de l'homme et de la femme devraient modifier radicalement les besoins et les comportements scolaires de celle-ci.

ANNEXE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

QUESTIONNAIRE

RELANCE 1974

DIRECTIVES

Pour chaque question, vous avez à choisir une réponse. Veuillez noircir cette réponse dans la case correspondante ■

- Ne donnez qu'***une seule réponse*** par question.
- Sauf avis contraire, répondez à toutes les questions.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(6)

1. Quel était votre âge au 30 septembre 1973 ?

1 ☐ — 15 ans ou moins
2 ☐ — 16 ans
3 ☐ — 17 ans
4 ☐ — 18 ans
5 ☐ — 19 ans
6 ☐ — 20 ans
7 ☐ — 21 ans
8 ☐ — 22 ans ou plus

(7)

2. Indiquez approximativement le niveau de scolarité de votre père ?

1 ☐ — 7 ans d'études ou moins
2 ☐ — 8 ans à 11 ans d'études
3 ☐ — 12 ans à 15 ans d'études
4 ☐ — 16 ans d'études ou plus
5 ☐ — Je ne sais pas

(8)

3. Indiquez approximativement le revenu de votre père (ou soutien de famille)?

1 ☐ — Moins de $3,000
2 ☐ — $3,000 à $5,999
3 ☐ — $6,000 à $8,999
4 ☐ — $9,000 à $11,999
5 ☐ — $12,000 ou plus
6 ☐ — Je ne sais pas

(9)

4. Dans quel secteur de formation avez-vous fait vos études l'an dernier ?

1 ☐ — Formation générale

2 ☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)

(10)

5. Êtes-vous satisfait des études que vous avez suivies l'an dernier?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(11)

6. Si vous êtes PEU OU PAS DU TOUT SATISFAIT, indiquez-en la principale raison?

1 ☐ — L'atmosphère de l'école, (ou du collège) ne me plaisait pas
2 ☐ — Les matières à étudier m'ennuyaient
3 ☐ — J'avais entrepris des études trop difficiles
4 ☐ — J'ai eu trop de mauvais professeurs
5 ☐ — J'étais mal orienté, peu motivé
6 ☐ — L'école, le collège était mal organisé (horaire, équipement, activités etc.)
7 ☐ — Je ne sais pas au juste

(12)

7. Est-ce que l'an dernier, vous avez pu obtenir dans votre école (ou collège) l'information nécessaire à votre orientation?

1 ☐ — Oui, très facilement
2 ☐ — Oui, mais difficilement
3 ☐ — Non, c'était pratiquement impossible
4 ☐ — Je n'ai pas cherché à obtenir cette information à l'école (ou collège)

(13)

8. Si c'était à refaire, est-ce que vous fréquenteriez la même école, le même collège que l'an dernier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non
3 ☐ — Je n'avais pas le choix

9. Indiquez, s'il y a lieu, les démarches que vous avez faites pour poursuivre des études au CEGEP (ou collège privé) ou à l'université en septembre 1973 ?

(14) 1 ☐ — Je n'ai fait aucune démarche en ce sens

J'ai fait des démarches pour m'inscrire dans les programmes suivants:
Pour vos démarches ***auprès des CEGEP*** ou *des collèges privés*, consultez ***la liste N° 1*** de la page 10.

Pour vos démarches ***auprès des universités***, consultez *la liste N° 2* de la page 11.

A) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études *où vous avez* ***été refusé*** dans les cases situées à gauche.

EXEMPLE [0][1][1] = chirurgie dentaire (cegep)

(15-17) → [ ][ ][ ]
(18-20) → [ ][ ][ ]

B) Inscrivez le numéro du programme d'études ***où vous êtes actuellement inscrit.***

Si vous ne poursuivez pas d'études, inscrivez [0][0][0]

(21-23) → [ ][ ][ ]

C) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études où vous avez été accepté, mais ***auxquels vous avez renoncé.***

(24-26) → [ ][ ][ ]
(27-29) → [ ][ ][ ]

D) Si vous n'êtes pas dans ***le programme*** *où vous auriez préféré* ***poursuivre vos études,*** indiquez le numéro de votre programme préféré.

(30-32) → [ ][ ][ ]

(33)

10. Êtes-vous satisfait de votre situation actuelle?

1 ☐ — Ça me convient parfaitement
2 ☐ — Pratiquement, c'est acceptable
3 ☐ — C'est dommage, mais je l'accepte finalement
4 ☐ — Je ne puis faire mieux pour le moment
5 ☐ — Je n'ai tout simplement pas le choix

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(34) **11. Indiquez quelle était VOTRE SITUATION PRINCIPALE au cours des mois suivants.**

JUILLET 1973

1 ☐ — J'étais principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement ***au travail*** (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail, mais ***je cherchais un emploi*** (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et ***je ne cherchais pas d'emploi***

(35) **OCTOBRE 1973**

1 ☐ — J'étais principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement ***au travail*** (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail mais ***je cherchais un emploi*** (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et ***je ne cherchais pas d'emploi***

(36) **12. Indiquez votre situation actuellement.**

1 ☐ — Je suis principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — ***Je ne suis pas*** principalement ***aux études*** (c'est-à-dire que je suis au travail ou en chômage ou au foyer etc.)

. N'oubliez pas de noircir votre réponse à la question 12
. Selon que ***vous êtes*** ou ***n'êtes pas actuellement aux études,*** répondez maintenant à la section du questionnaire qui vous concerne

SECTION I

Si actuellement, ***vous êtes*** principalement aux études

(37) **13. Dans quel type d'établissement poursuivez-vous vos études?**

1 ☐ — Dans une école secondaire
2 ☐ — Dans un CEGEP
3 ☐ — Dans un collège privé
4 ☐ — Dans une université
5 ☐ — Dans un autre type, précisez

(38) **14. Êtes-vous dans votre établissement d'enseignement préféré?**

1 ☐ — Oui

2 ☐ — Non, j'ai été refusé par l'établissement que je préférais

3 ☐ — Non, j'ai dû quitter (échecs, déménagement etc) mon établissement préféré

4 ☐ — Je n'ai de préférence pour aucun établissement en particulier

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(39-40)

15. Si vous êtes au collégial ou à l'université, indiquez le numéro de l'établissement que vous fréquentez d'après la liste n° 3 de la page 12.

→ ☐☐

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

SECTION II

Si actuellement, ***vous n'êtes pas*** principalement aux études

(41)

16. Dans quel secteur de formation avez-vous obtenu un diplôme (ou certificat) l'an dernier ?

1 ☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)

2 ☐ — Formation générale

3 ☐ — Je n'ai pas obtenu de diplôme pour mes études de l'an dernier

Si vous avez répondu **formation professionnelle**, passez directement à la question 20

(42)

17. À quel moment avez-vous arrêté vos études?

1 ☐ — Entre septembre et décembre 1972
2 ☐ — Entre janvier et mai 1973
3 ☐ — Entre juin et août 1973
4 ☐ — Entre septembre et décembre 1973
5 ☐ — Après le 1er janvier 1974

(43-44)

18. Quelle CIRCONSTANCE PRINCIPALE vous a amené à mettre fin à vos études? Ne donnez qu'UNE SEULE RÉPONSE.

01 ☐ — Ma demande d'admission a été refusée par l'université ou le CEGEP (collège, école)
02 ☐ — J'ai trouvé un emploi que me convenait
03 ☐ — J'étais écœuré d'aller à l'école
04 ☐ — Je me suis marié (e)
05 ☐ — J'avais des mauvaises notes
06 ☐ — J'avais besoin d'argent
07 ☐ — J'étais malade (ou accident)
08 ☐ — J'ai cessé à cause de problèmes familiaux
09 ☐ — Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations
10 ☐ — Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(45)

19. Où situez-vous LA CAUSE PRINCIPALE qui vous a amené à mettre fin à vos études?

1 ☐ — C'est surtout ***le système scolaire***, la façon dont il est organisé et fonctionne

2 ☐ — C'est surtout ***ma famille*** qui m'a causé des problèmes

3 ☐ — C'est surtout ***moi-même***, je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire

4 ☐ — C'est toute la société, tout ***le système social*** qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations

5 ☐ — ***Je ne sais pas*** où situer cette cause principale

(46)

20. Pendant combien de semaines avez-vous chômé (être sans emploi et en chercher un) entre le 1er juillet 1973 et le 31 janvier 1974 ?

1 ☐ — Aucune
2 ☐ — 1 à 5 semaines
3 ☐ — 6 à 10 semaines
4 ☐ — 11 à 15 semaines
5 ☐ — 16 à 20 semaines
6 ☐ — 21 à 25 semaines
7 ☐ — 26 à 30 semaines

(47)

21. Combien d'emplois à temps plein (30 heures et plus par semaine) avez-vous occupés entre le 1er juillet 1973 et le 31 janvier 1974 ? (Comptez autant d'emplois que vous avez eu d'employeurs différents).

1 ☐ — Aucun
2 ☐ — Un
3 ☐ — Deux
4 ☐ — Trois et plus

Si vous avez répondu ***aucun***, passez directement à la question 25

(48)

22. Quand avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Avant juin 1973
2 ☐ — En juin ou en juillet 1973
3 ☐ — En août ou en septembre 1973
4 ☐ — En octobre ou en novembre 1973
5 ☐ — En décembre 1973 ou en janvier 1974
6 ☐ — Après le 31 janvier 1974

(49)

23. De quelle façon avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Par un parent, un ami ou une connaissance

2 ☐ — Par l'école

3 ☐ — Par un bureau de placement

4 ☐ — En répondant à une annonce

5 ☐ — En m'adressant personnellement auprès d'un employeur ou d'une entreprise

6 ☐ — J'avais déjà travaillé pour cet employeur

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(50)

24. Avec combien d'employeurs différents avez-vous eu des rencontres personnelles (entrevues) avant d'accepter ce premier emploi à temps plein?

1 ☐ — 1 seulement
2 ☐ — 2 — 3
3 ☐ — 4 — 5
4 ☐ — 6 et plus

(51)

25. Quelle est votre situation actuellement?

1 ☐ — J'ai un ***emploi à temps plein*** (plus de 30 heures par semaine) (1re réponse)
2 ☐ — J'ai un ***emploi à temps partiel*** (moins de 30 heures par semaine) (2e réponse)
3 ☐ — Je ne travaille pas et ***je ne cherche pas de travail*** (3e réponse)
4 ☐ — Je ne travaille pas, mais ***je cherche du travail*** (chômage) (4e réponse)

Si vous avez inscrit *la* ***1re réponse***, continuez à la question 26.

Si vous avez inscrit *la* ***2e réponse***, passez directement à la question 36.

Si vous avez inscrit *la* ***3e réponse***, passez directement à la question 37.

Si vous avez inscrit *la* ***4e réponse***, retournez votre questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe. Merci de votre collaboration.

(52)

26. Est-ce que cet emploi à temps plein est votre premier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non, je n'ai plus mon premier emploi parce que cet employeur n'avait plus de travail pour moi
3 ☐ — Non, parce que j'avais quitté moi-même mon premier emploi

(53-54)

27. Quel est votre salaire par semaine (avant déductions) pour cet emploi actuel à temps plein?

01 ☐ — $ 40 et moins
02 ☐ — $ 41 à $ 50
03 ☐ — $ 51 à $ 60
04 ☐ — $ 61 à $ 70
05 ☐ — $ 71 à $ 80
06 ☐ — $ 81 à $ 90
07 ☐ — $ 91 à $100
08 ☐ — $101 à $110
09 ☐ — $111 à $120
10 ☐ — $121 à $130
11 ☐ — $131 à $140
12 ☐ — $141 à $150
13 ☐ — $151 à $160
14 ☐ — Plus de $160

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(55-58)

28. Quel est le titre de cet emploi? (Donner deux mots plutôt qu'un. Exemple: réparateur de carrosserie, tourneur sur métal).

29. Expliquez en quelques mots (20 mots), quel genre de travail vous faites dans l'exercice de votre emploi actuel à temps plein.

30. Si vous avez fait des études dans le secteur professionnel l'an dernier, nommez la spécialité que vous avez apprise.

(59)

31. Votre emploi actuel correspond-il aux études que vous avez faites?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

Si vous avez répondu *peu* ou ***pas du tout***, passez directement à la question 34.

(60)

32. D'après votre expérience, votre préparation scolaire est-elle SUFFISANTE pour l'emploi que vous occupez actuellement?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non

Si vous avez répondu *oui*, passez directement à la question 34.

(61)

33. Pour quelle raison principale votre préparation scolaire est-elle insuffisante?

1 ☐ — Le caractère démodé du programme d'études (contenu des cours) que j'ai suivi
2 ☐ — Le manque d'équipement dans notre école ou collège
3 ☐ — Le manque de stages pratiques sur le marché du travail
4 ☐ — L'incompétence des professeurs
5 ☐ — J'ai trop négligé mon travail scolaire
6 ☐ — Aucune de ces raisons

(62)

34. Êtes-vous satisfait de votre emploi actuel ?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(63)

35. Pendant combien de temps envisagez-vous conserver cet emploi?

1 ☐ — Je veux le conserver longtemps parce que c'est un emploi d'avenir
2 ☐ — Pour le moment, je n'ai pas l'intention de changer d'emploi
3 ☐ — Je vais conserver cet emploi pour quelque temps encore
4 ☐ — J'espère changer d'emploi bientôt

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(64)

36. Pourquoi travaillez-vous à temps partiel?

1 ☐ — Parce que je ne trouve pas d'emploi à temps plein
2 ☐ — Parce que je consacre le reste de mon temps à étudier
3 ☐ — Parce que je ne tiens pas à travailler à temps plein actuellement

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(65)

37. Pour quelle raison principale ne cherchez-vous pas de travail? (Ne donnez qu'une seule réponse).

1 ☐ — Je m'occupe de mon foyer
2 ☐ — Je suis malade (ou accident)
3 ☐ — Je veux recommencer mes études prochainement
4 ☐ — Ça ne sert à rien de chercher
5 ☐ — Je n'ai pas besoin de travailler
6 ☐ — Mon employeur va me rappeler prochainement
7 ☐ — Je fais des expériences personnelles (voyages, action sociale etc)
8 ☐ — Autre réponse, précisez

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

LISTE Nº 1

(Programmes des cegep et collèges)

010 SCIENCES DE LA SANTÉ:

011 chirurgie dentaire
012 diététique et nutrition
013 éducation physique
014 médecine
015 médecine vétérinaire
016 optométrie
017 pharmacie
018 sciences infirmières

020 SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES:

021 agriculture
022 architecture
023 foresterie et géodésie
024 sciences appliquées (génies)
025 sciences pures

030 SCIENCES HUMAINES:

031 droit
032 géographie
033 histoire
034 philosophie
035 psychologie
036 sciences de l'éducation
037 sciences religieuses et théologie
038 sciences sociales
039 service social

040 SCIENCES DE L'ADMINISTRATION:

050 ARTS

051 arts plastiques
053 cinéma
055 musique

060 LETTRES

SECTEUR — TECHNIQUES BIOLOGIQUES

110 Techniques dentaires
111 Techniques d'assistance dentaire
120 Techniques de diététique
141 Techniques d'inhalothérapie
142 Techniques de radiologie
144 Techniques de réadaptation
145 Techniques de sciences naturelles
180 Techniques infirmières
190 Techniques forestières

SECTEUR — TECHNIQUES PHYSIQUES

210 Techniques de chimie industrielle
211 Techniques des matières plastiques
220 Techniques de l'architecture
230 Techniques cartographiques et Geodésiques
231 Techniques de la pêche
232 Techniques du papier
233 Techniques du meuble et du bois ouvré
240 Techniques du génie civil
241 Techniques de la mécanique
243 Électrotechnique
244 Techniques de laboratoire physique
245 Mécanique du bâtiment
248 Techniques maritimes
251 Techniques du textile
260 Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement
270 Techniques métallurgiques
271 Techniques minières
280 Aéronautique

SECTEUR — TECHNIQUES HUMAINES

310 Techniques auxiliaires de la justice
351 Techniques d'éducation spécialisée
382 Techniques d'aménagement
388 Assistance sociale
389 Techniques des communications
390 Bibliotechnique
391 Techniques de loisirs

SECTEUR — TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

410 Techniques administratives
411 Archives médicales
420 Informatique
430 Techniques hôtelières

SECTEUR — ARTS (PROGRAMMES PROFESSIONNELS)

551 Musique populaire
561 Théâtre professionnel
570 Arts appliqués

580 AUTRES PROGRAMMES

LISTE N° 2

(Programmes des universités)

N.B.: Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée

ARTS

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique

LETTRES

804 Bibliothéconomie
805 Histoire de l'art
806 Journalisme — Information
807 Langues et traduction
808 Lettres/littérature (Français, Anglais etc.)
809 Linguistique

SCIENCES HUMAINES

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
813 Droit
814 Économique
815 Éducation physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Génagogie
821 Géographie
822 Histoire
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogique
825 Philosophie
826 Psycho-éducation
827 Psychologie
828 Récréologie
829 Relations industrielles
830 Sciences politiques
831 Service social
832 Sociologie
833 Sexologie

SCIENCES DE LA SANTÉ

834 Chirurgie dentaire
835 Diététique et nutrition
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing (sciences infirmières)
839 Optométrie
840 Orthophonie — Audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie

SCIENCES PURES

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
846 Chimie
847 Géologie
848 Mathématique
849 Microbiologie
850 Physique

SCIENCES APPLIQUÉES

851 Architecture
852 Agriculture
853 Design
854 Foresterie
855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie
866 Médecine vétérinaire

ADMINISTRATION ET COMMERCE

867 Actuariat
868 Informatique
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

THÉOLOGIE

872 Catéchèse
873 Théologie

874 **AUTRES PROGRAMMES**

LISTE Nº 3

(Établissements d'enseignement)

CEGEP

10 Ahuntsic
11 André-Laurendeau
12 Bois-de-Boulogne
13 Bourgchemin, Cegep Régional
14 Champlain, Cegep Régional
15 Côte-Nord, Cegep Régional
16 Dawson
17 Édouard-Montpetit
18 F.-X.-Garneau
19 Gaspésie
20 Hull
21 John Abbott
22 Joliette
23 La Pocatière
24 Lévis-Lauzon
25 Limoilou
26 Lionel-Groulx
27 Maisonneuve
28 Matane
29 Montmorency
30 Rimouski
31 Rivière-du-Loup
32 Rosemont
33 Rouyn-Noranda
34 Saguenay-Lac-St-Jean, Cegep Régional
35 Sainte-Foy
36 St-Jean-Sur-Richelieu
37 Saint-Jérôme
38 Saint-Laurent
39 Shawinigan
40 Sherbrooke
41 Thetford-Mines
42 Trois-Rivières
43 Valleyfield
44 Vanier
45 Victoriaville
46 Vieux-Montréal

COLLÈGES PRIVÉS

47 Collège André Grasset
48 Collège de l'Assomption
49 Collège de Lévis
50 Collège de Mérici
51 Collège de St-Damien
52 Collège Durocher
53 Collège Français Inc.
54 Collège Jean-de-Brébeuf Inc.
55 Collège Jésus-Marie de Sillery
56 Collège Lafièche
57 Collège Marguerite-d'Youville
58 Collège Marie de France
59 Collège Marie Victorin
60 Collège Stanislas
61 Conservatoire Lasalle
62 École de Musique Vincent d'Indy
63 École Supérieure de Musique
64 Institut Marguerite Bourgeoys
65 Marianopolis College
66 Notre-Dame Secretariat School
67 Petit Séminaire de Québec
68 Petit Séminaire de St-Georges
69 Séminaire de Sherbrooke
70 Séminaire des Saints-Apôtres
71 Séminaire St-Augustin
72 Autres collèges privés

UNIVERSITÉS

80 Université Laval
81 Université de Montréal
82 Université du Québec à Montréal (UQAM)
83 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
84 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
85 Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR)
86 Service universitaire du Nor -Ouest québécois (SUNOQ)
87 Direction des études universitaires dans l'Outaouais (DEUQO)
88 Université de Sherbrooke
89 Université McGill
90 Université Sir Georges Williams
91 Université Bishop's
92 Université d'Ottawa
93 Autres Universités

99 AUTRES ÉTABLISSEMENTS

Publié par le Ministère de l'Éducation
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - 1974
D. 1171 Code 28-3002

DANS LA MÊME SÉRIE:

RAPPORT SUR LA DOCUMENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE. Mai 1971. (4-05)

Daniel Monnier. RELANCE 1972: RAPPORT D'UNE ENQUETE AUPRES DES SORTANTS DU SECONDAIRE V DE L'ANNEE 1970/71. Juin 1973. (4-10)

Suzanne Fontaine. LES SYSTEMES D'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE. Septembre 1973. (4-11)

Jean-Maurice Plourde. METHODE-CADRE: ELABORATION DE PROFILS DE FORMATION PROFESSIONNELLE. Octobre 1973. (4-12)

Nicolas Bibawi, Jean-Guy Darveau, André Gariépy, Jean-Maurice Plourde, Yvon Saint-Amour. MISE À L'ESSAI D'UN PROFIL PROFESSIONNEL POUR FIN D'EVALUATION (EXPERIMENTATION). 10 octobre 1973.

Diane Gaumond, Daniel Monnier. RELANCE 1973 (TOME 1): LES SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLEGIAL POUR L'ANNEE 1971/72 FACE AU MARCHE DU TRAVAIL. Novembre 1973. (4-14)

Yves Brais. BILAN 1974. Mars 1974.

Michèle Taillon. INVENTAIRE DE SOURCES DE DONNEES SUR LA MAIN-D'OEUVRE ET L'EMPLOI. Juillet 1974. (4-15)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Octobre 1974